

LUTTE CONTRE LA DROGUE
**Plus de 45 kg
de cocaïne
saisis par
l'ANP**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

P 4

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Lundi 27 juillet 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6805 - 23^e année

POUR TENTER DE VENDRE LE PROJET MORT-NÉ DU GAZODUC NIGERIA-MAROC-EUROPE **Le Makhzen fait la manche aux USA**

LIRE EN PAGE 24



**LE PRÉSIDENT SAHRAOUI
BRAHIM GHALI :**



**« Le dossier des
ressources
naturelles revêt
une importance
stratégique »**

P 5

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

**Saâdaoui annonce
une réforme
majeure**

P 3

URGENCES SANITAIRES



**Aït Messaoudène
appelle
à une réaction
proactive**

P 3

**LE PARADOXE DU FOOTBALL
ALGÉRIEN**

**Un marché en
pleine démesure**

P 12

PRODUCTION ÉLECTRIQUE DANS LES PAYS ARABES

L'Algérie dans le top 5

L'Algérie se classe au cinquième rang des pays arabes pour la production d'électricité en 2025, avec 103,47 térawattheures (TWh), soit une croissance annuelle de 2,3 % par rapport à 2024 (101,4 TWh).

P 2



L'ÉDITO

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point ! ». L'Algérie semble suivre ce conseil de La Fontaine devenu proverbe français. 64 ans après l'indépendance, la langue française, introduite en 1830 par l'armée coloniale, poursuit méthodiquement sa « marche de l'écrevisse ». Samedi dernier, au cours de la conférence nationale annuelle de préparation de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), notre ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a annoncé la décision souveraine de l'Algérie de « programmer la langue anglaise en 3^e année primaire et la langue française à partir de la 4^e année primaire, aux côtés de l'anglais ». Il a également annoncé « le renforcement du volume de l'enseignement de la langue anglaise, notamment dans les spécialités techniques ». Le cycle primaire comprenant 5 années, l'enseignement du français débutera deux années avant le début du secondaire. Tandis que l'enseignement de la langue anglaise est avancé d'une année. Il est clair que cette primauté de l'anglais est également la place qu'elle occupe, mondialement, en sciences et

Les langues étrangères à l'école

en technologie. En effet et à quelques exceptions près, tout se fait en anglais dans le monde entier. Notamment dans la recherche scientifique, dans les laboratoires de l'informatique et ceux de la médecine. Enfin et dans ce contexte, le français devient une langue « morte ». C'est ce que l'administration coloniale disait de la langue arabe durant ses 132 années d'occupation de notre pays. Jusqu'en 1962, l'arabe était considéré comme langue étrangère en Algérie, terre d'Islam, et son enseignement débutait en 1^{ère} année du cycle moyen si l'étudiant en faisait le choix. Il est vrai qu'à l'époque l'immense majorité des enfants scolarisés étaient de nationalité française. Les enfants algériens, pour ceux qui, par miracle, résidaient

aux abords des villes étaient scolarisés, ne dépassaient pas la classe de « fin d'études ». Elle portait bien son nom. Après le cours préparatoire, élémentaire et moyen, seuls les enfants européens étaient admis à poursuivre leurs études secondaires et supérieures. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'un certain assouplissement de la mesure a été introduit. L'annonce de samedi dernier par Saâdaoui ne constitue pas encore tout à fait « la réponse du berger à la bergère ». En réalité, l'enseignement de l'anglais s'impose dans une Algérie qui progresse à grands pas. Les secteurs les plus stratégiques nécessitent la maîtrise de la langue de Shakespeare. Les nouvelles technologies. Toutes les recherches dans tous les domaines. Les investissements directs étrangers (IDE) sont favorisés par l'usage courant de l'anglais. L'Algérie ne pouvait se priver plus longtemps de la langue dominante à l'international. Depuis la dernière rentrée universitaire (2025-2026) la médecine est enseignée, chez nous, en anglais. Les médias français ont, dès hier, réagi très vite à la mesure en poussant des cris d'orfraie. Réveillez-vous chers voisins ! L'Algérie de papa c'est fini. Il s'agit de l'école algérienne !

Zouhir Mebarki

PRODUCTION ÉLECTRIQUE DANS LES PAYS ARABES

L'Algérie dans le top 5

Selon les dernières données de l'Energy Research Unit, l'Algérie se classe au cinquième rang des pays arabes pour la production d'électricité en 2025, avec 103,47 térawattheures (TWh), soit une croissance annuelle de 2,3 % par rapport à 2024 (101,4 TWh), poursuivant sa tendance à la hausse soutenue par la demande croissante d'électricité et le développement des capacités de production.



PH : DR

Dans l'ordre, l'Energy Research Unit classe : 1/ Arabie saoudite (471,42 TWh) ; 2/ Égypte (242,42 TWh) ; 3/ Émirats arabes unis (184,41 TWh) ; 4/ Irak (159,43 TWh) ; 4/ Algérie (103,47 TWh) ; 6/ Koweït (87,07 TWh) ; 7/ Qatar (62,53 TWh) ; 8/ Oman (51,61 TWh) ; 9/ et dernier Maroc (45,89 TWh). Le rapport indique que le gaz naturel reste la principale source de production d'électricité dans la plupart des pays arabes, ce qui coïncide avec une accélération des investissements dans les projets d'énergies renouvelables, dans le cadre de plans visant à diversifier le bouquet énergétique et à renforcer la sécurité d'approvisionnement. En juin dernier, le groupe Sonelgaz a annoncé avoir procédé, en prévision de la saison estivale qui connaît une hausse substantielle de la consommation d'électricité, au renforcement de ses capacités de production avec plus de 1850 mégawatts (MW) supplémentaires pour faire face aux pics de la demande. On

sait que la consommation nationale d'électricité a enregistré, le 13 juillet dernier, un pic de 21.378 mégawatts, en raison de la vague de chaleur dans plusieurs wilayas du pays, à 15h30. À la suite de ce pic de consommation, et en prévision de la poursuite de la vague de chaleur, annonce par un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM), le Pôle de distribution d'Alger, relevant de la Société algérienne de l'électricité et du gaz "Sonelgaz-distribution", avait appelé ses clients notamment les propriétaires de commerces et les opérateurs économiques, à faire preuve de responsabilité et de civisme et à

contribuer à la rationalisation de la consommation d'énergie électrique, particulièrement durant la période de pointe s'étendant de 14h00 à 18h00, pour alléger la pression sur le réseau. À titre de comparaison, la consommation électrique en Égypte a atteint un pic de 39 600 mégawatts hier, Dimanche 26 juillet 2026. « Les réseaux électriques ont été réhabilités pour supporter des capacités supérieures à 41 000 mégawatts », a affirmé le porte-parole du ministère de l'Électricité. Ce secteur a bénéficié d'investissements colossaux « s'élevant à 4 200 milliards de livres égyptiennes, portant la capacité de production à plus de 47 000 mégawatts ». En

Algérie, la réponse à la demande croissante, la sécurisation du réseau national et l'accompagnement de la dynamique de développement global imposent au pays d'accroître les capacités de production d'électricité. En avril, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, avait présidé dans la wilaya de Tébessa, le lancement officiel des travaux de réalisation d'une centrale de production d'électricité d'une capacité de 1406,017 MW, classée comme la deuxième plus grande infrastructure du genre à l'échelle nationale. À cette occasion, il avait précisé que cette nouvelle centrale s'appuiera sur "les technologies mondiales les plus avancées pour garantir une haute efficacité, contribuant directement à l'économie d'énergie et au renforcement de l'approvisionnement dans la région". Il avait souligné, également, que la technologie à cycle combiné (gaz naturel et vapeur) utilisée dans cette centrale est une technique de production d'électricité sophistiquée, combinant turbines à gaz et turbines à vapeur pour générer une énergie supplémentaire à partir du même combustible. Cela permet de réaliser une économie de 30% sur la consommation de carburant (gaz naturel ou gasoil). D'autre part, selon les annonces officielles, 37 % de la capacité installée d'ici 2030 et 27 % de la production d'électricité destinée à la consommation nationale, seront d'origine renouvelable.

M. R.

COOPÉRATION ALGÉRO-ARGENTINE

Production de radio-isotopes à Draria

La coopération entre l'Algérie et l'Argentine en matière d'énergie nucléaire à usage médical a été à l'ordre du jour de la rencontre entre le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et une délégation de la société argentine INVAP, spécialisée dans les technologies de pointe en matière d'énergie nucléaire à usage médical, conduite par son PDG, Dario Giusi, qu'il a reçue, hier, au siège du ministère et en présence de hauts responsables du secteur. Selon un communiqué du ministère, lors de cette rencontre, Mourad Adjal a souligné l'excellente relation entre l'Algérie et l'Argentine dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment grâce au partenariat fructueux de 40 ans entre le Haut-Commissariat à l'énergie atomique et l'entreprise argentine. Ce partenariat a permis le lancement de plusieurs projets d'infrastructures dans le domaine de l'énergie nucléaire à usage médical. Parmi les projets lancés dans ce domaine, le ministre a mentionné en particulier le projet de construction de la centrale de Draria (Alger) pour les radio-isotopes, utilisés comme matériaux d'imagerie médicale ou en radiothérapie pour cibler et détruire les cellules cancéreuses. Dans ce contexte, Mourad Adjal a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les deux pays, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat à

l'énergie atomique et de la société INVAP, afin de tirer parti de l'expertise argentine en matière de développement et, à terme, de localisation de la production de radio-isotopes en Algérie. Le ministre a également insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de la centrale nucléaire de Draria et de respecter le calendrier prévu, tout en assurant un suivi régulier du projet. De son côté, le directeur général de la société argentine s'est félicité de la coopération fructueuse entre l'Algérie et l'Argentine dans le domaine des applications médicales de l'énergie atomique, exprimant sa satisfaction quant aux propositions présentées par le ministre et aux perspectives de coopération future, notamment en ce qui concerne la production de radio-isotopes, selon le communiqué. Pour rappel, le Président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné lors d'un Conseil des ministres qu'il a présidé, le 5 février 2023, d'orienter l'investissement dans l'énergie électronucléaire vers l'usage médical, notamment la radiothérapie pour les patients atteints de cancer ou d'autres maladies nécessitant cette technologie. Dans ce but, un groupe de travail multisectoriel chargé du développement des applications nucléaires dans le domaine de la santé, ainsi que les usages des techniques d'énergie nucléaire dans la lutte contre le cancer, la radiothérapie et la médecine nucléaire, avait été instal-

lé. Un plan d'action concret permettant un usage plus large, plus sécurisé et plus efficace des techniques et applications nucléaires en matière de lutte contre le cancer, mais aussi en radiothérapie et médecine nucléaire, a été élaboré. En outre, l'Algérie accorde un grand intérêt à la coopération avec l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique) pour renforcer son rôle pionnier au niveau régional, notamment en matière de services de formation proposés par le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) et le Centre de médecine nucléaire du CHU de Bab El Oued, désignés Centres régionaux de collaboration dans le cadre de l'initiative "Rayons d'espoir" pour la région Afrique.

L'Algérie a déjà eu à exprimer sa volonté de poursuivre le renforcement de sa coopération avec l'Agence, notamment à travers le programme cadre national (2024-2029) qui accorde la priorité aux domaines de l'agriculture, des ressources en eau, de l'alimentation et de la santé, notamment la lutte contre le cancer, conformément aux orientations du président Tebboune. Le Centre de Recherche Nucléaire de Draria (CRND), situé près d'Alger, a été inauguré en 1989 avec la mise en service du réacteur de recherche NUR d'une capacité de 1 mégawatt, construit en collaboration avec l'entreprise argentine INVAP.

M. R.

FISCALITÉ

Le paiement électronique des impôts désormais disponible via « Djibayatic »

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé le lancement d'un nouveau service de paiement électronique permettant aux contribuables de s'acquitter de leurs impôts et taxes en ligne via la plateforme « Djibayatic », en utilisant des cartes bancaires ou des cartes de paiement postal. Cette nouvelle fonctionnalité s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration fiscale et vise à simplifier les démarches des contribuables, tout en favorisant le développement des services numériques. À cette occasion, la DGI invite les contribuables qui ne disposent pas encore de leurs identifiants d'accès à leur espace personnel sur le portail « Djibayatic » à se rapprocher des services fiscaux compétents afin de les obtenir. Ces identifiants sont indispensables pour accéder à l'ensemble des services numériques proposés par la plateforme, notamment le paiement des obligations fiscales à distance, sans avoir à se déplacer vers les centres des impôts. La Direction générale des impôts encourage également les contribuables à recourir davantage à ces procédures dématérialisées, qui permettent de réduire les déplacements ainsi que les délais d'attente au niveau des services fiscaux. La DGI a enfin réaffirmé son engagement à accompagner les usagers dans l'utilisation de ces nouveaux services numériques, en mobilisant l'ensemble de ses structures pour leur fournir l'assistance et l'accompagnement nécessaires lors de l'utilisation de la plateforme.

A. N.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les recours des opérateurs traités en ligne jusqu'au 10 août

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé la mise en place d'un dispositif exceptionnel de réception électronique des recours et des préoccupations des opérateurs économiques jusqu'au 10 août 2026, afin d'accélérer le traitement des dossiers et d'améliorer leur prise en charge. Dans un communiqué, le ministère précise que l'accueil physique des opérateurs économiques à son siège sera suspendu à titre temporaire durant cette période. Les recours et demandes devront être transmis exclusivement par courrier électronique, en fonction de la nature des dossiers. À cet effet, plusieurs adresses électroniques ont été mises à la disposition des opérateurs. Les recours relatifs au programme prévisionnel d'importation (deuxième semestre) devront être adressés à requete. fonctionnement@mcepe.gov.dz, tandis que ceux concernant l'importation destinée à la revente en l'état devront être envoyés à requete.revente@mcepe.gov.dz. Les demandes liées à l'importation de services devront être transmises à requete.service@mcepe.gov.dz, alors que les recours relatifs aux activités d'exportation seront reçus à l'adresse requete.export@mcepe.gov.dz. Le ministère invite l'ensemble des opérateurs économiques à joindre à leurs recours et préoccupations tous les documents et informations nécessaires afin de permettre aux services compétents d'examiner les dossiers et d'y répondre dans les meilleurs délais.

A. N.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Saâdaoui annonce une réforme majeure

Le système d'enseignement secondaire connaîtra une profonde réforme à partir de la rentrée scolaire 2027-2028. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, soulignant la suppression du système actuel du tronc commun au lycée au profit d'une orientation directe des élèves vers des filières de spécialisation dès la première année secondaire.



Il a également révélé la création prochaine d'une nouvelle filière dédiée à l'informatique. Selon le ministre, cette réforme vise à offrir aux élèves une spécialisation plus précoce, en les orientant, dès la fin de la quatrième année moyenne, vers les filières les mieux adaptées à leurs aptitudes et à leurs compétences. Cette nouvelle organisation permettra aux lycéens de consacrer davantage de temps aux matières spécifiques à leur spécialité, au lieu de suivre, durant la première année, un important volume d'enseignements communs à plusieurs filières. Saâdaoui a expliqué que le système actuel des tronc communs regroupe des spécialités différentes au sein d'un même parcours, ce qui retarde l'apprentissage des disciplines directement liées au domaine choisi par l'élève. Avec la nouvelle organi-

sation, les élèves bénéficieront d'une formation plus ciblée dès leur entrée au lycée, tout en conservant la possibilité de changer de filière si leurs résultats ou leur évolution pédagogique le justifient. Le ministre a souligné que cette réforme renforcera le caractère spécialisé de l'enseignement secondaire, considéré comme une étape préparatoire aux études universitaires. Elle permettra ainsi d'augmenter le volume horaire consacré aux matières de spécialité et de mieux préparer les futurs étudiants à leur parcours dans l'enseignement supérieur.

UNE NOUVELLE FILIÈRE «INFORMATIQUE»

Dans le même contexte, Mohamed Seghir Saâdaoui a annoncé la création prochaine d'une nouvelle filière baptisée « Informatique », destinée à former les

élèves aux différentes disciplines liées aux technologies numériques et aux sciences informatiques, en cohérence avec les cursus proposés par les universités. Il a précisé que le programme pédagogique de cette filière est déjà finalisé et que les préparatifs administratifs et techniques se poursuivent en vue de son lancement à l'échelle nationale, soit dès la rentrée 2027-2028, soit l'année suivante, une fois toutes les conditions réunies. Le ministre a enfin tenu à rassurer que cette réforme ne prévoit la suppression d'aucune matière. Elle consiste uniquement à réorganiser leur répartition entre les différentes années du cycle secondaire afin de les enseigner au moment jugé le plus approprié pour leur assimilation, conformément aux recommandations de la Commission nationale de la qualité de l'enseignement.

Ania N.

INCENDIES

80 départs de feu en 24 heures

Les unités de la Protection civile ont enregistré 80 incendies de forêts, de maquis, de broussailles, de cultures agricoles et de palmeraies à travers le pays au cours de samedi à dimanche. Selon le dernier bilan, 72 foyers ont été totalement maîtrisés, tandis que 8 incendies demeuraient en cours d'extinction à l'heure où nous mettions sous presse. Les feux

qui étaient encore actifs hier étaient localisés dans les wilayas de Souk Ahras, Skikda, El Tarf, Saïda, Béjaïa, Jijel, Tizi Ouzou et Boumerdès, à raison d'un incendie dans chacune de ces wilayas. À Skikda, un important incendie s'est déclaré dans la commune de Kanoua et s'est propagé durant la nuit, menaçant des habitations. Face à cette situation, les services de la Protection

civile ont procédé à l'évacuation préventive de plusieurs familles. D'importants moyens ont été mobilisés pour circonscrire le sinistre, dont 37 camions d'intervention, un avion bombardier d'eau BE200 et deux appareils AT802.

Dans la wilaya de Boumerdès, un violent incendie a également été signalé dans la commune de Naciria. Le feu, qui s'est intensifié

au cours de la nuit, est désormais sous contrôle grâce à l'intervention des équipes de lutte contre les incendies.

La Protection civile poursuit ses opérations sur les différents foyers encore actifs afin d'empêcher toute reprise des flammes et de protéger les populations ainsi que les biens exposés.

A. N.

POUR MODERNISER L'ASSAINISSEMENT Bouzegza mise sur la numérisation

La numérisation et la gestion intelligente des infrastructures hydrauliques constituent « un levier essentiel pour améliorer les performances des services publics, garantir une exploitation optimale des installations et élever la qualité du service d'assainissement ». C'est ce qu'a affirmé, depuis Béchar, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, lors de sa visite de travail dans la wilaya. Le ministre a souligné que le recours aux technologies numériques permettra d'assurer un suivi en temps réel des équipements, d'optimiser la maintenance des ouvrages et de mieux maîtriser les ressources mobilisées, dans le cadre de la modernisation du secteur. En visitant la station d'épuration de Béchar El Djadid, le ministre, accompagné du wali Ahmed Benyoucef, a salué l'intégration d'un système de télésurveillance permettant de contrôler à distance les différentes étapes du traitement des eaux usées. Selon lui, cette solution illustre l'importance de la transformation numérique dans la gestion des infrastructures publiques et l'amélioration continue des prestations offertes aux citoyens. D'une capacité de traitement de 17 000 m³ par jour, cette station constitue un maillon essentiel du réseau d'assainissement de la wilaya. Le ministre y a inspecté plusieurs installations, notamment le laboratoire chargé du contrôle de la qualité des eaux épurées, avant de suivre une présentation sur la situation du secteur, les infrastructures en exploitation et les perspectives de développement du service d'assainissement. La visite a également permis de mettre en avant l'importance de la valorisation des eaux usées traitées, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser leur réutilisation en tant que ressource hydrique non conventionnelle au service du développement durable et de la préservation des ressources en eau. À ce titre, la wilaya de Béchar réalise actuellement un projet destiné à alimenter la zone industrielle de Toumiat en eaux épurées provenant de la station de Béchar El Djadid. Le projet prévoit la réalisation d'une conduite de transfert de 52 kilomètres afin d'assurer une ressource durable pour les activités industrielles. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'assurer une exploitation optimale de l'ensemble des stations d'épuration de la wilaya, notamment celles de Taghit et de Lahmar, en augmentant les taux de réutilisation des eaux traitées dans les usages autorisés. La visite de travail et d'inspection du ministre de l'Hydraulique dans la wilaya de Béchar se poursuit ce dimanche.

A. N.

URGENCES SANITAIRES

Aït Messaoudène appelle à une réaction proactive

Le ministre de la Santé, Mohamed Sedik Aït Messaoudène, a appelé à renforcer la vigilance et la capacité de réaction de l'ensemble des structures sanitaires, insistant sur l'adoption d'une approche proactive dans la gestion du secteur afin de faire face aux différentes situations d'urgence, notamment dans le contexte exceptionnel marqué par les incendies ayant touché plusieurs wilayas. Présidant une réunion nationale par visioconférence regroupant les directeurs de la santé et de la population, les responsables des établissements hospitaliers de l'ensemble des wilayas ainsi que les directeurs généraux des centres hospitalo-universitaires (CHU), le ministre a souligné la nécessité d'assurer une coordination permanente avec l'administration centrale et de signaler immédiatement tout incident ou toute situation d'urgence afin de permettre une prise de décision rapide et efficace. Il a également ordonné le renforcement des dispositifs de prévention des incendies au sein des établissements de santé, à travers le contrôle des

installations électriques, la vérification du bon fonctionnement des systèmes d'alarme et d'extinction ainsi que la disponibilité des moyens de protection, afin de garantir la sécurité des patients, du personnel et des infrastructures hospitalières. Le ministre a, en outre, insisté sur l'application rigoureuse du système de déclaration obligatoire des maladies à déclaration obligatoire, qu'il a qualifié de pilier essentiel du dispositif national de veille sanitaire et de réponse rapide. Il a également réaffirmé la poursuite du programme de numérisation du secteur, notamment par l'équipement des structures sanitaires en moyens techniques modernes et leur raccordement au réseau de fibre optique, dans le but d'améliorer la gestion des établissements et la qualité des prestations offertes aux citoyens.

PRÉVENTION, NUMÉRISATION ET COORDINATION AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le ministre a, par ailleurs, demandé l'acti-

vation des commissions techniques au sein des établissements de santé afin d'assurer un meilleur suivi des activités, d'identifier les difficultés rencontrées et de proposer des solutions concrètes. Il a également appelé à renforcer le dialogue avec le partenaire social pour préserver la stabilité des établissements et améliorer les conditions de travail. Dans le même sillage, il a insisté sur la nécessité de remonter, dans les meilleurs délais, toutes les préoccupations susceptibles de perturber le fonctionnement normal des structures de santé afin qu'elles soient prises en charge par l'administration centrale. Concernant la prévention, le ministre a renouvelé ses instructions pour poursuivre les campagnes de sensibilisation, notamment durant la saison estivale, marquée par la hausse des températures et l'apparition de risques sanitaires spécifiques. Il a souligné l'importance d'associer les différents secteurs, les collectivités, les représentants de la société civile et les médias afin d'assurer le succès de ces actions. Il a également rappelé l'obligation

de déclarer immédiatement toute panne affectant les équipements biomédicaux via la plateforme numérique dédiée, tout en veillant à l'actualisation régulière des données et à la remise en service rapide des appareils concernés. Cette réunion nationale avait pour objectif d'évaluer le niveau d'application des orientations et instructions de l'administration centrale par les services de santé à travers le pays, dans le but d'améliorer les performances du service public hospitalier et la qualité de la prise en charge des patients. À l'issue de la rencontre, à laquelle ont pris part les cadres de l'administration centrale, Mohamed Sedik Aït Messaoudène a salué les efforts déployés par l'ensemble des professionnels du secteur de la santé à travers le pays. Il les a exhortés à maintenir un haut niveau de mobilisation, de responsabilité et de coordination afin d'assurer la continuité du service public et une prise en charge optimale des citoyens.

A. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-TCHADIENNE

Élaboration d'une feuille de route pour le secteur des mines

La coopération algéro-tchadienne dans le secteur des mines prend sa vitesse de croisière.

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, juge nécessaire l'élaboration d'une feuille de route permettant de donner corps aux orientations des dirigeants des deux pays en la matière. Il en a fait part, ce samedi, dans une déclaration au terme de sa rencontre au siège de son département, avec une délégation du ministère tchadien des Mines, du Pétrole et de la Géologie, en présence de l'ambassadeur du Tchad auprès de l'Algérie, Moukhtar Wawa Dahab. La délégation tchadienne venait de terminer une visite de travail de cinq jours en Algérie, en application des orientations des présidents des deux pays en faveur de la consolidation des relations bilatérales et de l'intensification de la coopération dans le secteur des mines et de l'industrie minière. Elle a fait savoir à Mourad Hanifi, qu'elle a pu, ainsi, prendre connaissance, sur le terrain, de près de l'expérience algérienne « pionnière » en matière de gestion du secteur minier, saluant « l'esprit fraternel d'interaction » qui a marqué cette visite. Les responsables et cadres du minis-



tère tchadien des Mines, du Pétrole et de la Géologie ont souligné la détermination de leur délégation à transmettre ces modèles réussis pour développer l'industrie minière au Tchad et à hisser les relations bilatérales à un niveau supérieur. En réponse, Mourad Hanifi a souligné que la visite de la délégation tchadienne « constitue la concrétisation effective du partenariat entre les deux pays frères », réitérant « l'entière disposition de l'Algérie à partager son expertise institutionnelle et technique avec les frères tchadiens, conformément à l'engagement des dirigeants des deux pays et à leur volonté commune de bâtir une économie souveraine, forte et intégrée ». Au cours de cette rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre la concrétisation des orientations des dirigeants des deux pays pour renforcer

la coopération économique, bâtir un partenariat solide, échanger les expertises en matière de gestion et de structuration des entreprises minières, développer les compétences spécialisées au Tchad, notamment à travers des programmes de formation au profit des ingénieurs tchadiens, et développer des projets communs dans l'exploration des ressources souterraines. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la séance, l'ambassadeur tchadien a souligné l'importance de cette visite, relevant le développement croissant de la coopération entre les deux pays. Estimant que cette dynamique constitue un « acquis positif » dans le renforcement de la coopération Sud-Sud, le diplomate tchadien s'est dit convaincu que les relations entre l'Algérie et le Tchad se développent davantage à l'avenir, grâce à

la volonté politique des dirigeants des deux pays. Il ne s'agit pas du premier contact entre les secteurs miniers de l'Algérie et du Tchad. En avril dernier, la ministre tchadienne des Mines, du Pétrole et de la Géologie, Fatima Haram Acyl était à Alger où elle a rencontré le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bakir Tafer, pour examiner les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale. Les deux parties avaient abordé les voies et moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, des recherches et études géologiques, outre l'élaboration des cartes géologiques et minières, ainsi que l'échange d'expertises dans les domaines de l'organisation administrative et du cadre juridique régissant les activités minières. Quelques mois avant, en septembre 2025, le groupe Sonarem avait reçu une délégation tchadienne du secteur des mines, avec laquelle il avait examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'établir des partenariats.

M'hamed Rebah

ALGÉRIE - DJIBOUTI

La coopération culturelle renforcée

L'Algérie et le Djibouti ont convenu d'engager l'élaboration d'un projet d'accord de coopération culturelle destiné à instaurer un cadre juridique régissant les relations bilatérales et à favoriser la mise en œuvre de programmes communs dans les domaines de la culture et des arts. Cet engagement a été scellé samedi lors d'une rencontre entre la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et la ministre de la Jeunesse et de la Culture de la République de Djibouti, Fardoussa Moussa Egh Jieh, a indiqué le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué. Cette initiative s'inscrit dans la volonté des deux pays de consolider leurs relations bilatérales et d'élargir les perspectives de coopération culturelle, en traduisant les liens fraternels qui unissent l'Algérie et la République de Djibouti en projets concrets au service de leurs intérêts communs. Au cours de leurs entretiens, les deux ministres ont échangé leurs points de vue sur les moyens de hisser la coopération culturelle et artistique à un niveau supérieur. Elles ont réaffirmé leur détermination à mettre en place des programmes opérationnels couvrant plusieurs secteurs, notamment le théâtre, le cinéma ainsi que la formation dans les différentes disciplines culturelles et artistiques. Les discussions ont également porté sur l'accueil d'étudiants djiboutiens au sein des établissements de formation relevant du ministère algérien de la Culture et des Arts, afin de leur permettre de bénéficier de l'expertise et des pro-

grammes proposés par ces institutions. Par ailleurs, les deux parties ont examiné les possibilités d'accompagnement de Djibouti par l'Algérie dans le domaine de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel, en particulier l'art rupestre. Les responsables djiboutiens souhaitent notamment tirer profit de l'expérience algérienne en matière de protection et de mise en valeur de ce

patrimoine. À l'issue de la rencontre, les deux ministres ont convenu de poursuivre la concertation à travers la désignation d'un point focal au sein de chaque ministère. Cette démarche vise à assurer un suivi régulier des projets de coopération et à renforcer davantage les relations culturelles entre les deux pays.

A. N.

LA RÉACTIVATION DES MÉCANISMES ET COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DANS LA ZLECAF AU MENU Attaf s'entretient avec son homologue sénégalais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège du ministère, le ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal, pays frère, Cheikh Niang, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. À cette occasion, les deux ministres ont eu un entretien en tête-à-tête, suivi d'une séance de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Ces entretiens ont « permis de procéder à une évaluation globale de l'état des relations algéro-sénégalaises et d'examiner les perspectives de leur consolidation dans tous les domaines prioritaires, notamment les hydrocarbures, l'énergie, l'industrie pharmaceutique, la finance, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la formation professionnelle, ainsi que les moyens de développer les échanges commerciaux bilatéraux en tirant parti des avantages qu'offre la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) », précise le communiqué. À cet égard, les deux parties sont convenues de la nécessité de réactiver les mécanismes de coopération bilatérale afin de donner une nouvelle impulsion à ces relations, notamment à travers la préparation de la tenue de la prochaine session de la Commission mixte algéro-sénégalaise avant la fin de l'année en cours et la relance du Conseil d'affaires algéro-sénégalais. Cette rencontre a également constitué « une importante occasion pour échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en tête desquelles la situation dans la région sahélo-saharienne », conclut le communiqué.

R.N.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Plus de 45 kg de cocaïne saisis par l'ANP

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté 5 trafiquants de drogue lors d'opérations menées dans les secteurs militaires de Béchar, Adrar et Timimoun, relevant de la 3e Région militaire. Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale a indiqué que ces opérations ont permis la saisie de 45,357 kg de cocaïne, de 59 997 comprimés psychotropes ainsi que de quatre véhicules touristiques utilisés pour le transport et le trafic de stupéfiants. Le ministère souligne que ces résultats s'inscrivent dans le cadre des efforts soutenus de lutte contre la criminalité organisée. Ils témoignent également de la coordination étroite entre les différentes unités de l'Armée nationale populaire, engagées dans la protection des citoyens et la préservation de la sécurité du pays.

A. N.

PORT D'ANNABA

Les travaux d'extension s'accélèrent

Les travaux d'extension du port phosphatier d'Annaba enregistrent une nette accélération, conformément aux instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, visant à hâter la réalisation des projets stratégiques. Les opérations en cours portent notamment sur le dragage, le remblaiement et la consolidation des terrains, le battage et le soudage des pieux, ainsi que le ferrailage et le coulage des poutres principales du quai et des têtes de pieux. Le projet comprend également la fabrication de blocs de béton préfabriqués, avec une importante mobilisation des moyens humains et matériels afin de respecter les délais de réalisation.

Ania N.

ALERTE MÉTÉO

Des pluies orageuses dans plusieurs wilayas

L'Office national de la météorologie (ONM) a émis un bulletin météorologique spécial (BMS) annonçant des pluies orageuses qui affecteront plusieurs wilayas du pays, aujourd'hui. Selon ce bulletin, les précipitations concerneront les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipasa, Blida, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf. Par ailleurs, un précédent BMS fait état de pluies orageuses localement importantes, avec des cumuls pouvant atteindre ou dépasser 15 mm, sur les wilayas de M'sila, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Biskra, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa et Ouled Djellal. Cette alerte était en vigueur hier de 15h00 à 23h00. Les services météorologiques appellent à la vigilance, notamment dans les zones susceptibles de connaître un ruissellement important ou une montée rapide des eaux.

A. N.

LE PRÉSIDENT SAHRAOUI BRAHIM GHALI :

« Le dossier des ressources naturelles revêt une importance stratégique »

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a reçu, samedi soir au siège de la présidence, les membres du groupe de suivi du dossier des ressources naturelles ainsi que les experts internationaux solidaires ayant pris part au séminaire international consacré à « la bataille juridique et à la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles ».



Ph: DR

Au cours de cette rencontre, le président sahraoui a salué les efforts déployés par le groupe et les experts internationaux, soulignant que le dossier des ressources naturelles revêt une importance stratégique. Il a estimé que la bataille juridique est aussi essentielle que les autres formes de lutte menées par le peuple sahraoui pour faire valoir son droit à la liberté et à l'indépendance. Brahim Ghali a également affirmé que ce séminaire constitue une étape importante pour renforcer la compréhension des mécanismes juridiques permettant de défendre le droit du peuple sahraoui à exercer une souveraineté permanente sur ses richesses naturelles. Il a ajouté que les travaux de la rencontre ont suscité un vif intérêt parmi les participants et contribué à consolider les stratégies de plaidoyer en faveur des droits du peuple sahraoui. Le président de la République a, par ailleurs, pris connaissance des derniers développements du dossier à travers les interventions des membres du groupe et des experts internationaux, réaffirmant que la bataille juridique demeure un levier fondamental pour concrétiser le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Les membres du groupe avaient auparavant tenu, jeudi et vendredi, deux réunions consacrées à l'examen des principaux dossiers liés aux ressources naturelles, à l'évaluation de leur bilan annuel et à l'élaboration de leur programme d'action pour la deuxième année de leur mandat, en présence d'experts sahraouis et internationaux.

MIGUEL URBÁN DÉNONCE L'EXPLOITATION DU TOURISME COMME INSTRUMENT DE LÉGITIMATION DE L'OCCUPATION

Lors du séminaire, l'ancien député européen et analyste politique espagnol Miguel Urbán a affirmé que le Maroc a transformé le secteur touristique en un outil de pillage des ressources naturelles sahraouies et de légitimation de l'occupation militaire du Sahara occidental. Il a estimé que l'exploitation des territoires occupés sous couvert d'activités touristiques constitue une violation manifeste du droit international et des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Selon lui, la politique marocaine au Sahara occidental s'inscrit dans une logique coloniale moderne, qu'il a comparée aux projets visant à transformer Ghaza en destination touristique malgré les souffrances du peuple palestinien. Miguel Urbán a rappelé que le Maroc, devenu selon lui la première destination touristique d'Afrique en 2024 avec 17,4 millions de visiteurs, concentre désormais ses

efforts sur la ville occupée de Dakhla, présentée comme une destination « écologique » et un haut lieu des sports nautiques, alors que le territoire demeure soumis à un strict dispositif sécuritaire limitant l'accès des journalistes et observateurs internationaux. Il a également critiqué l'implication de plusieurs entreprises européennes dans cette stratégie, évoquant notamment le recours à des influenceurs espagnols pour promouvoir Dakhla ainsi que l'ouverture de liaisons aériennes directes reliant la ville occupée à Madrid par Ryanair et à Paris par Transavia. L'ancien eurodéputé a enfin dénoncé les réseaux d'influence marocains au sein des institutions européennes, rappelant le scandale du « Marocgate » de 2022 et appelant à poursuivre la lutte politique et juridique afin de faire respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses ressources.

UNE MOBILISATION INTERNATIONALE DES JURISTES EN FAVEUR DES DROITS DU PEUPLE SAHRAOUI

De son côté, la représentante de l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental, l'avocate espagnole Flora Marrero Ramírez, a réaffirmé l'engagement de son organisation à poursuivre les actions judiciaires internationales contre les violations attribuées au Maroc. Elle a rappelé que l'association, fondée en 1996 et réunissant des juristes issus de plusieurs pays, notamment d'Espagne, du Mexique, de Colombie, d'Équateur, d'Argentine, d'Uruguay et de Bolivie, œuvre à fournir une assistance juridique complète sur les questions relatives au Sahara occidental. Parmi les priorités de l'organisation figurent la défense des détenus politiques sahraouis, en particulier les prisonniers du groupe de Gdeim Izik, les campagnes internationales dénonçant leur situation juridique, l'opposition aux ventes d'armes au Maroc ainsi que le suivi des procédures judiciaires relatives aux événements de 1975. Flora Marrero Ramírez a également souligné la participation annuelle de l'association aux travaux de la Quatrième Commission des Nations unies chargée de la décolonisation, où elle dénonce l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui.

LES MINES ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Le directeur des opérations du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines (SMACO), Gaithi Ennah, a pour sa part présenté un exposé sur les conséquences humanitaires et juridiques de l'occupation du Sahara occidental. Selon lui, les crimes commis depuis près de cin-

quante ans sont directement liés à la poursuite de l'occupation marocaine, tandis que l'exploitation des ressources naturelles s'effectue sous protection militaire, ce qui soulève des responsabilités au regard du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. L'expert a indiqué que le Sahara occidental demeure l'une des régions les plus contaminées au monde par les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre, conséquence de la pose de millions d'engins explosifs au cours du conflit. Il a également évoqué les bombardements menés avec des armes incendiaires, notamment au phosphore blanc et au napalm, ainsi que les effets du mur militaire marocain de plus de 2 700 kilomètres, qui sépare le territoire et expose les civils à des risques permanents. Il a aussi attiré l'attention sur les frappes de drones armés ayant visé des civils depuis la rupture du cessez-le-feu en novembre 2020, estimant que ces attaques soulèvent de graves interrogations quant au respect du droit international humanitaire. Enfin, Gaithi Ennah a rappelé que les décisions successives de la Cour de justice de l'Union européenne confirment le statut juridique distinct du Sahara occidental et exigent le consentement du peuple sahraoui pour toute activité liée à l'exploitation de ses ressources naturelles. Il a appelé la communauté internationale à renforcer la protection des civils, accélérer le déminage, traduire les responsables des violations en justice et garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi qu'à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles.

M. Seghilani

EL-QODS

Plus de 5 400 colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa en une semaine

Les incursions des colons israéliens dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa se sont fortement intensifiées au cours de la semaine écoulée. Selon des sources de la ville d'ElQods occupée, plus de 5 411 colons ont pénétré dans l'esplanade de la mosquée bénie d'Al-Aqsa, dans un contexte marqué par une recrudescence des violations visant ce haut lieu saint de l'Islam.

Les mêmes sources précisent que la majorité de ces intrusions ont eu lieu à l'occasion de la commémoration de la prétendue « destruction du Temple », célébrée jeudi dernier. Les colons ont mené des provocations à l'intérieur de l'esplanade, notamment en accomplissant des rituels talmudiques et en brandissant les drapeaux de l'occupation dans la partie est de la mosquée. Parallèlement, les forces de l'occupant sioniste ont imposé des restrictions draconiennes aux fidèles palestiniens souhaitant accéder à Al-Aqsa. Les mesures comprenaient des contrôles d'identité systématiques, des entraves à l'entrée ainsi que des expulsions visant à limiter la présence des fidèles dans l'enceinte du sanctuaire. La mosquée Al-Aqsa est quotidiennement la cible d'incursions de colons, à l'exception des vendredis et samedis, sous la protection de la police de l'occupation. Ces opérations s'inscrivent, selon des observateurs palestiniens, dans une politique visant à imposer de nouveaux faits accomplis de judaïsation et à instaurer une division temporelle et spatiale du troisième lieu saint de l'Islam.

M. S.

LES DÉTENUS NAÂMA ASFARI ET MOHAMED LAMINE HADDI CONCERNÉS

La RASD salue la suspension de la grève de la faim

Le ministère des Affaires des territoires occupés et de la diaspora de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a exprimé, dans un communiqué publié, hier, sa profonde satisfaction après l'annonce de la suspension de la grève de la faim illimitée menée par les détenus politiques sahraouis et défenseurs des droits humains, Naâma Asfari et Mohamed Lamine Haddi, au terme de 47 et 12 jours de mobilisation, respectivement. Le ministère a salué « le courage et la résistance exemplaires » des deux prisonniers, soulignant que leur mouvement de protestation constituait un acte de lutte contre les conditions de détention et les violations dont ils font l'objet dans les prisons marocaines. À cette occasion, il a réaffirmé sa solidarité « totale et inconditionnelle » avec l'ensemble des prisonniers civils sahraouis détenus dans les établissements pénitentiaires marocains. Le communiqué exprime également son soutien à Naâma Asfari, à son épouse, la militante française Claude Mangin, ainsi qu'à Mohamed Lamine Haddi et à sa mère, Menina Haddi. Le ministère a, par ailleurs, adressé ses remerciements à l'ensemble des organisations nationales et internationales de défense des droits humains, aux formations politiques, aux syndicats et aux associations qui ont apporté leur soutien aux deux détenus ainsi qu'aux autres prisonniers politiques sahraouis. Il a souligné que ces derniers purgent, selon le communiqué, de lourdes peines en raison de leur engagement en faveur du droit du peuple sahraoui à la liberté, à l'indépendance et à l'autodétermination. Dans son communiqué, le ministère a également insisté sur l'importance de la question des prisonniers politiques sahraouis, qu'il considère comme une priorité aux niveaux national et international. Il a rappelé que leur liberté, ainsi que la garantie de leur droit à la vie, à l'intégrité physique et à la sécurité personnelle, demeurent des revendications essentielles. Enfin, le ministère a rendu hommage aux sacrifices consentis par les détenus sahraouis, affirmant que leur combat se poursuivra jusqu'à leur libération et jusqu'à la réalisation, selon ses termes, des aspirations du peuple sahraoui à la liberté, à l'indépendance et à l'exercice de son droit à l'autodétermination.

M. S.

AU CŒUR DES TENSIONS

La résistance dénonce des tentatives visant à démanteler l'UNRWA

Le mouvement de la résistance palestinienne a mis en garde contre ce qu'il qualifie de tentatives américaines et israéliennes persistantes visant à démanteler ou à remplacer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Selon le mouvement, le projet de loi présenté au Congrès américain constitue une nouvelle étape dans une stratégie destinée à mettre fin au rôle de l'agence et à effacer sa responsabilité historique envers les réfugiés palestiniens.

Dans un communiqué publié samedi, Ali Baraka, responsable du département des relations nationales du Hamas à l'étranger, a affirmé que ces initiatives représentent une violation flagrante du droit international et



des résolutions des Nations unies. Il a estimé qu'elles visent directement la question des réfugiés palestiniens ainsi que leur droit au retour dans les terres et les biens dont ils ont été expulsés en 1948. Le responsable a rappelé que l'UNRWA, créée en vertu de la résolution 302 de l'Assemblée générale des Nations unies en 1949, ne se limite pas à une mission humanitaire. Selon lui, elle constitue un témoin international de la Nakba palestinienne et incarne

la responsabilité juridique, politique et morale de la communauté internationale envers des millions de réfugiés, jusqu'à l'application de la résolution 194 des Nations unies garantissant le droit au retour et à l'indemnisation. Ali Baraka a également souligné que toute tentative de supprimer l'agence, de réduire son mandat ou de transférer ses prérogatives à d'autres organismes ne modifierait en rien la réalité juridique et historique de la question des réfugiés palestiniens.

Il a insisté sur le fait que le droit au retour demeure un droit individuel et collectif inaliénable, qui ne peut être ni supprimé ni prescrit. La résistance a appelé les Nations unies, l'Assemblée générale, les pays donateurs et l'ensemble de la communauté internationale à rejeter les pressions américaines et israéliennes, tout en garantissant un financement durable à l'UNRWA afin de renforcer ses services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'aide humanitaire et de l'action sociale, notamment dans la bande de Gaza, en Cisjordanie occupée, au Liban, en Syrie et en Jordanie. Enfin, le mouvement a exhorté les États arabes et islamiques, ainsi que les organisations de défense des droits humains et les acteurs de la société civile à travers le monde, à lancer une vaste campagne politique, juridique et populaire en faveur de la préservation de l'UNRWA, qu'il considère comme un pilier essentiel de la protection des droits des réfugiés palestiniens jusqu'à leur retour, conformément aux résolutions internationales.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Deux mosquées incendiées et nouvelle vague d'attaques des colons

Les attaques des colons israéliens se sont intensifiées, dimanche à l'aube, dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée. Deux mosquées ont été incendiées dans les gouvernorats de Naplouse et de Tulkarem, tandis que des habitations, des véhicules et des infrastructures palestiniennes ont été pris pour cible.

Des ambulances ont également été entravées et de nombreuses localités ont fait l'objet de raids menés par les forces d'occupation. À Qusra, au sud de Naplouse, des colons ont pris d'assaut la localité et incendié la mosquée Al-Rahma, après avoir inscrit des slogans racistes en hébreu sur ses murs. L'incendie a provoqué d'importants dégâts à l'édifice religieux. Une attaque similaire a visé la mosquée du village de Kour, au sud de Tulkarem, où des colons ont également mis le feu au bâtiment et laissé des inscriptions appelant à la vengeance.

MULTIPLICATION DES ATTAQUES CONTRE LES BIENS PALESTINIENS

Dans la région d'Aïn Samia, à l'est de Ramallah, des colons ont attaqué une carrière située sur la route d'Al-Khalayel, incendiant plusieurs engins de chantier et agissant physiquement les gardiens, qui ont été blessés. Près de Ramallah, plusieurs véhicules palestiniens ont été incendiés lors d'une attaque contre le village de Beitillu. À Beit Furik, à l'est de Naplouse, des colons ont tenté de mettre le feu à une habitation après avoir inscrit des slogans hostiles. Les comités de vigilance du village sont toutefois intervenus, contraignant les assaillants à battre en retraite. À proximité de la colonie de Karnei Shomron, à l'est de Qalqilya, des colons ont intercepté une ambulance transportant un malade et l'ont forcée à rebrousser chemin. D'autres ont lancé des pierres contre des véhicules palestiniens près de la colonie de Mitzpe Yeriho, au sud-ouest d'Ariha.

PLUS DE 11 000 ATTAQUES EN SIX MOIS

Selon la Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation, les forces d'occupation et les colons ont com-

mis 11 074 attaques en Cisjordanie occupée durant le premier semestre 2026. Le Centre d'information palestinien « Mu'ta » a, de son côté, recensé 6 856 violations pour le seul mois de juin. Les statistiques palestiniennes indiquent qu'environ 750 000 colons vivent aujourd'hui en Cisjordanie occupée, répartis entre 141 colonies et 224 avant-postes, dont près de 250 000 dans les colonies établies à l'est d'ElQods occupée.

RAIDS DANS PLUSIEURS GOUVERNORATS

Parallèlement aux violences des colons, les forces d'occupation ont poursuivi leurs incursions dans de nombreuses villes et villages. À Jénine, elles ont investi les localités de Zabouba, Arabouna, Qabatiya et Yaabad, menant des perquisitions et procédant à plusieurs arrestations, notamment celle d'Omar Abou Aql, frère du martyr Raafat Abou Aql. Dans le gouvernorat de Tulkarem, les raids ont ciblé Zeita, Bal'a, Qaffin, Aktaba et Irtah, où de nombreuses habitations ont été fouillées. Une vaste campagne d'arrestations a touché principalement d'anciens détenus palestiniens. À Qalqilya, les forces d'occupation ont envahi Jiyous, Habla, Hajjah, Ras Atiya et Amatin, tandis que des colons se sont déployés à l'entrée de Jinsafout sous protection militaire.

Dans le gouvernorat de Salfit, des colons ont attaqué des automobilistes palestiniens à coups de pierres sur la route de Wadi Qana et se sont rassemblés à l'entrée du village de Haris. Simultanément, les forces d'occupation ont mené des incursions à Az-Zawiya et Qarawat Bani Hassan. À Naplouse, les attaques se sont poursuivies contre les villages de Sawiya, Beita, Hawara, Qusra, Salem, Aourif, Kafr Qalil et Tal. Plusieurs Palestiniens ont été arrêtés lors de perquisitions, tandis que la mosquée de Qusra a subi d'importants dégâts après son incendie. Des opérations similaires ont également été signalées dans les gouvernorats de Ramallah et El-Bireh, Jéricho, Tubas, Bethléem et El-Khalil, où des habitations ont été fouillées, des routes fermées et des véhicules palestiniens pris pour cible.

VILLES ET VILLAGES BOUCLÉS

Selon des médias palestiniens, les forces d'occupation ont fermé la majorité des accès aux villes et villages de la Cisjordanie occupée au moyen de barrages militaires, paralysant les déplacements de la population. Les habitants continuent de faire face aux attaques des soldats et des colons, alors que de nouveaux avant-postes de colonisation sont installés, notamment au nord de Ramallah. Des sources locales font également état d'une pénurie de carburant depuis une semaine, du retard dans le versement des salaires d'une grande partie des fonctionnaires palestiniens ainsi que de la fermeture des établissements scolaires. Les forces d'occupation ont, en outre, confisqué les clés de véhicules à Hawara et empêché des patients souffrant d'insuffisance rénale d'accéder aux hôpitaux de Naplouse pour leurs séances de dialyse.

LA RÉSISTANCE DÉNONCE UN « CRIME FASCISTE »

Le dirigeant du mouvement de résistance palestinienne Hamas, Mahmoud Mardawi, a condamné l'incendie des deux mosquées, qualifiant ces attaques de « crime fasciste organisé » et de « violation flagrante des lieux saints musulmans ».

Dans une déclaration à la presse, il a estimé que l'incendie de la mosquée Al-Rahma à Qusra et de celle du village de Kour constituait une agression contre les valeurs religieuses et humaines, appelant les Palestiniens à se mobiliser pour défendre les lieux saints.

Il a également exhorté les pays arabes et musulmans ainsi que la communauté internationale à agir pour poursuivre les auteurs de ces attaques et les responsables de l'occupation qu'il accuse d'encourager les violences des colons.

Selon les autorités palestiniennes, depuis le début de la guerre contre Gaza en octobre 2023, les attaques de l'armée d'occupation et des colons en Cisjordanie occupée ont causé la mort d'au moins 1 186 Palestiniens et conduit à l'arrestation d'environ 24 000 personnes.

M. S.

PRISON DE DAMON

Des détenues palestiniennes dénoncent une violente répression sioniste

Le Bureau d'information des prisonniers a dénoncé une violente opération de répression menée par les forces de l'occupation israélienne contre les détenues palestiniennes incarcérées à la prison de Damon, mettant également en garde contre la détérioration de leurs conditions de détention en raison de la chaleur extrême et de la propagation de maladies cutanées. Selon le Bureau, les forces de répression ont pris d'assaut l'établissement pénitentiaire vendredi dernier et ont soumis les prisonnières à des traitements particulièrement brutaux. Les détenues auraient été contraintes de rester allongées sur le ventre pendant près d'une heure, les mains ligotées et les yeux bandés. Le communiqué rapporte que leurs cris et appels à l'aide ont résonné dans tout le quartier pénitentiaire après qu'elles eurent été exposées à des gaz, frappées et agressées physiquement. Le Bureau d'information des prisonniers affirme également que plusieurs détenues ont été placées à l'isolement à l'issue de cette opération, tout en étant victimes d'insultes et de propos humiliants de la part des gardiens. L'organisation signale en outre une recrudescence des allergies et des éruptions cutanées parmi les prisonnières de Damon, attribuée aux températures élevées et aux mauvaises conditions de détention. Les 94 détenues palestiniennes incarcérées dans cette prison auraient, selon la même source, subi ces derniers mois de multiples campagnes de répression accompagnées de violences physiques et psychologiques, ainsi que de traitements dégradants dans un contexte de détention particulièrement difficile. Le Bureau précise que ces conditions se caractérisent notamment par une négligence médicale délibérée, la privation de nourriture, des opérations de répression répétées, le manque des besoins essentiels et des restrictions imposées à l'exercice des pratiques religieuses. Il affirme également que l'administration pénitentiaire applique une nouvelle politique consistant à placer chaque semaine, de manière tournante, environ trois détenues à l'isolement. Cette mesure viserait, selon lui, à exercer une pression psychologique et morale sur l'ensemble des prisonnières sous des prétextes jugés infondés. Enfin, le Bureau d'information des prisonniers tient l'occupation israélienne pour pleinement responsable de la vie et de la sécurité des détenues, en particulier des femmes enceintes, des malades et des mineures. Il appelle les organisations internationales et humanitaires à intervenir de toute urgence afin de mettre fin aux violations dénoncées à la prison de Damon et d'obtenir le respect des droits des détenues conformément au droit international humanitaire et aux conventions relatives aux droits humains.

M. S.

TUNISIE

Le village de Sidi Bou Saïd inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Le village emblématique de Sidi Bou Saïd, en Tunisie, a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, a annoncé samedi le ministère tunisien de la Culture.

Cette décision a été validée lors de la 48e session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue du 19 au 29 juillet à Busan, en République de Corée. Dans un communiqué du ministère, le site avait été reconnu pour sa valeur universelle exceptionnelle, notamment son identité architecturale singulière, la richesse de son patrimoine culturel outre sa contribution à la civilisation méditerranéenne. Perché sur une falaise surplombant la mer Méditerranée et les ruines antiques de Carthage, Sidi Bou Saïd est connu pour son architecture pittoresque aux maisons bleues et blanches, ses ruelles pavées et ses panoramas à couper le souffle. Fondé au 14e siècle, le village doit son nom au maître soufi Abou Saïd al-Beji, dont le sanctuaire devint le centre spirituel autour duquel la communauté s'est développée



Ph: DG

au fil des siècles. Ridha Shili, professeur de patrimoine et conseiller auprès des autorités culturelles tunisiennes, a déclaré à Xinhua que Sidi Bou Saïd attire environ 4,5 millions de touristes internationaux chaque année. Grâce à l'inscription de Sidi Bou Saïd, la Tunisie compte désormais 10

sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui en fait l'un des pays arabes et africains possédant le plus grand nombre de sites inscrits sur cette liste.

R. I.

ONU

L'Ougandais Otunnu septième candidat au poste de SG

L'ancien secrétaire général adjoint de l'ONU Olara Otunnu est officiellement entré dans la course à la succession d'António Guterres. Soutenu par l'Ouganda, il devient le septième candidat déclaré avant le premier vote indicatif du Conseil de sécurité, prévu le 30 juillet. L'Ougandais Olara Otunnu est devenu le septième candidat déclaré au poste de secrétaire général des Nations unies, dont le titulaire succédera à António Guterres à l'expiration de son mandat le 31 décembre prochain. La candidature d'Olara Otunnu, 75 ans, a été présentée par l'Ouganda et notifiée le 25 juillet aux États membres de l'ONU. Elle s'ajoute à celles de Michelle Bachelet (Chili), María Fernanda Espinosa (Équateur),

Rafael Grossi (Argentine), Rebeca Grynspan (Costa Rica), Carolyn Rodrigues-Birkett (Guyana) et Macky Sall (Sénégal). Diplômé de carrière, Olara Otunnu a occupé les fonctions de secrétaire général adjoint des Nations unies et de représentant spécial pour les enfants et les conflits armés entre 1997 et 2005, sous le mandat de Kofi Annan. Il a également été ambassadeur de l'Ouganda auprès de l'ONU ainsi que ministre des Affaires étrangères de son pays. Sur le plan politique national, il s'était présenté à l'élection présidentielle ougandaise de 2011 sous les couleurs de l'Uganda People's Congress, principal parti d'opposition à l'époque. Il avait été battu par le président Yoweri Museveni, au pouvoir

depuis 1986. La procédure de désignation du prochain chef de l'ONU entrera dans une nouvelle phase le 30 juillet, avec un premier vote indicatif à bulletins secrets des 15 membres du Conseil de sécurité. Ce scrutin permettra de mesurer le niveau de soutien dont bénéficie chaque candidat. D'autres votes indicatifs seront organisés jusqu'à ce qu'un candidat recueille au moins neuf voix sans être bloqué par le veto de l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité – la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni ou la Russie. Le nom retenu sera ensuite soumis à l'Assemblée générale des Nations unies pour sa nomination officielle.

R. I.

SÉNÉGAL

Le président Faye lance officiellement son parti politique

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a officiellement lancé à Dakar son propre parti politique, dénommé « Kiiraay, Les Patriotes républicains », lors d'une Assemblée générale constitutive tenue samedi. La nouvelle formation est issue de « la transformation » de la Coalition Diomaye Président, qui avait soutenu la candidature de Faye lors de l'élection présidentielle de mars 2024. Les participants à l'assemblée constitutive ont adopté les textes fondateurs du parti et dévoilé sa devise, « La Patrie d'abord ». Selon ses responsables, le nouveau parti entend rassembler les formations politiques, les mouvements et les personnalités soutenant l'action du chef de l'Etat. Le processus de création de cette formation a été conduit par l'ancienne Première ministre Aminata Touré, à qui M. Faye avait confié la mission de fédérer ses soutiens au sein d'une structure politique unifiée.

R. I.

BURKINA FASO

Une intelligence artificielle développée en langues nationales

Présentée à Ouagadougou, WatAI Bangré est une intelligence artificielle capable d'interagir en langues locales, mooré, dioula et fulfuldé. Destinée notamment aux agriculteurs, éleveurs, artisans et commerçants, elle vise à rendre les services numériques accessibles aux personnes ne sachant ni lire ni écrire. Le Burkina Faso a présenté WatAI Bangré, une intelligence artificielle capable de communiquer en mooré, dioula et fulfuldé, à l'occasion de la quatrième édition du Salon international des professionnels de l'économie numérique de l'UEMOA (SIPEN-UEMOA), organisée à Ouagadougou. Développée par la tech-nopole Watigué, cette solution ambitionne de rendre les services numériques accessibles aux personnes ne sachant ni lire ni écrire. L'application repose sur une interface vocale permettant aux utilisateurs d'échanger dans trois langues nationales du Burkina Faso. Elle s'adresse principalement aux agriculteurs, éleveurs, artisans, commerçants et apprenants non lettrés, qui pourront ainsi accéder à des informations, à des formations et à différents services numériques dans leur langue maternelle. Dans un pays multilingue où les langues nationales ont été érigées en langues officielles, tandis que le français et l'anglais ont le statut de langues de travail, cette innovation s'inscrit dans une volonté plus large d'adapter les technologies aux réalités linguistiques et sociales du pays. Elle privilégie ainsi des outils inclusifs conçus localement plutôt que des modèles exclusivement fondés sur les grandes langues internationales. L'application WatAI Bangré sera prochainement disponible sur l'App Store et Google Play, avec l'objectif de démocratiser l'accès aux technologies d'intelligence artificielle et d'accompagner les activités économiques locales grâce à une interface vocale simple et accessible.

R. I.

POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE Le Kenya lance une unité spécialisée

La police kényane a annoncé le lancement d'une unité spécialisée dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, visant à renforcer la sécurité aux frontières du pays et à combattre la criminalité organisée transnationale. Cette équipe, qui porte le nom d'Equipe de lutte contre la criminalité organisée liée à l'immigration (Counter-Organized Immigration Crime Team), est composée de 29 agents de première ligne issus de la Direction des enquêtes criminelles (DCI) et a été déployée à des postes frontaliers stratégiques après avoir suivi un programme de formation spécialisée intensive. Selon la DCI, "ce déploiement marque une étape importante dans les efforts constants de la DCI pour garder une longueur d'avance sur les réseaux criminels sophistiqués qui exploitent les frontières, les systèmes d'immigration et les personnes vulnérables à des fins lucratives". Placée sous l'autorité de l'Unité chargée des crimes graves (Serious Crime Unit) de la DCI, l'équipe sera stationnée à des postes frontaliers clés pour lutter contre la traite des êtres humains, le trafic de migrants, la falsification de documents et d'autres infractions transnationales connexes.

R. I.

RDC

Au moins 32 civils tués dans des attaques attribuées aux ADF

Au moins 32 civils ont été tués au cours des 72 dernières heures dans deux attaques attribuées aux Forces démocratiques alliées (ADF) dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a rapporté un média local, citant des sources de la société civile. Les attaques ont eu lieu dans des villages du territoire de Mambasa, dans la province de l'Ituri, selon Radio Okapi, un média soutenu par les Nations Unies en RDC. Il a cité, samedi, des représentants de la société civile locale, selon lesquels le bilan restait provisoire et les recherches se poursuivant pour retrouver d'éventuelles victimes supplémentaires. Les attaques ont provoqué de nouveaux déplacements de population dans les villages touchés et les localités voisines, de nombreux habitants ayant fui par crainte de nouvelles violences, selon le reportage. Radio Okapi a également cité des organisations locales de la société civile, selon lesquelles les ADF auraient tué plus de 100 personnes dans une vingtaine de villages du territoire de Mambasa depuis mars dernier. Jusqu'à samedi soir, ni les autorités locales ni les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) n'avaient officiellement réagi aux dernières attaques, selon Radio Okapi. Les ADF, affiliées à la branche de l'Etat islamique en Afrique centrale, sont un groupe rebelle d'origine ougandaise opérant dans l'est de la RDC. La poursuite de leurs activités a conduit les armées congolaise et ougandaise à lancer, en novembre 2021, des opérations militaires conjointes visant à traquer et à neutraliser ce groupe.

R. I.

OUARGLA. INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES

Une dynamique de modernisation en prévision de la rentrée

Afin d'améliorer les conditions de scolarisation de ses élèves, la wilaya de Ouargla accélère le développement de ses infrastructures éducatives. Entre nouvelles réalisations dans les pôles urbains en expansion et opérations de réhabilitation des établissements existants, les chantiers se multiplient pour être au rendez-vous de la saison scolaire 2026/2027.

DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE

Le nouveau pôle urbain des 2 400 lots de Bamendil, situé à la périphérie de Ouargla, concentre une part importante de ces investissements. Ce secteur en pleine croissance bénéficiera prochainement de deux nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) de type base 6 et 7. À cela s'ajoute la construction d'un nouveau lycée doté d'une capacité d'accueil de 1 000 places pédagogiques, dont les grands travaux affichent actuellement des taux d'avancement jugés très appréciables par les services de la wilaya.

Parallèlement à ces grands projets de la périphérie, le tissu urbain central se renforce également. La cité En-Nasr, située dans la commune de Ouargla, verra ainsi la concrétisation et l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire de catégorie 3.

RESTRUCTURATION ET AMÉLIORATION DU BÂTI EXISTANT

L'effort des autorités locales ne se limite pas exclusivement aux nouvelles constructions ; une attention particulière



PH: DR

est accordée à la mise à niveau des structures déjà en activité. Au quartier de Bouâamer, l'école primaire Medakane Taleb-Brahim fait actuellement l'objet d'une vaste opération de réhabilitation, couplée à la réalisation d'une nouvelle cantine scolaire très attendue.

Dans la commune de Rouissat, la dynamique est similaire. Les travaux de réfection se poursuivent à un rythme soutenu au CEM Abi-Yakoub Youssef El-Ouardjelani. Ce chantier prévoit notamment le réaménagement complet de la cour de récréation ainsi que la livraison d'autres structures d'accompagnement destinées à offrir un cadre d'apprentissage optimal aux collégiens.

DES DIRECTIVES STRICTES POUR LE RESPECT DES DÉLAIS

Conscient de l'enjeu que représente la prochaine rentrée scolaire, le wali de Ouargla, Abdelghani Filali, a effectué une sortie d'inspection sur les différents sites en travaux.

Lors de cette tournée, le chef de l'exécutif local a fermement invité les entreprises réalisatrices à respecter scrupuleusement les normes de qualité exigées pour ce type d'infrastructures.

Il a particulièrement insisté sur la nécessité de renforcer considérablement les effectifs sur les chantiers et de mobiliser tous les moyens matériels requis. L'objectif absolu est de garantir la réception de ces opérations dans les délais impartis, afin de consolider le parc pédagogique régional et d'assurer une scolarisation dans les meilleures conditions à travers toutes les communes de la wilaya.

BOUIRA. APRÈS LA RÉPARATION DE LA PANNE SURVENUE À LA STATION DE POMPAGE N 1

Reprise de l'AEP à partir du barrage de Tilesdit

L'alimentation en eau potable (AEP) a repris dans toutes les communes de l'est de la wilaya de Bouira, ainsi que celles des wilayas de M'sila et de Bordj Bou Arréridj, après la réparation de la panne survenue à la station de pompage n 1 du barrage Tilesdit à Bechloul, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'Hydraulique. "L'alimentation en eau potable a repris complètement dans toutes les communes depuis vendredi après-midi grâce aux gros efforts déployés sur le terrain par les différents services pour réparer la panne survenue suite à la cassure de la conduite à la station de pompage n 1", a expliqué le directeur de l'Hydraulique, Mohamed Bouali dans une déclaration à l'APS. Pour rappel, une panne est survenue mercredi sur une conduite de 1000 mm à la station de pompage (SP1) du barrage Tilesdit qui alimente 29 communes des wilayas de Bouira, M'sila et Bordj Bou Arréridj. Cette panne a engendré une rupture de l'alimentation en eau potable dans 21 communes des trois wilayas. Des travaux de réparation ont aussitôt été engagés avec l'implication de plusieurs services, dont l'office nationale d'Assainissement (ONA), l'Algérienne des Eaux (ADE), la société publique Foremyd, ainsi que la protection civile entre autres. Le ministre de l'Hydraulique, Lou-nès Bouzegza, s'était déplacé sur les lieux le soir même de la panne pour s'enquérir de la situation et superviser les travaux de réparation rappelle-t-on.

MASCARA. CONCOURS DE WILAYA DE MÉMORISATION DU CORAN AVEC TAJWID ET TAFSIR

Coup d'envoi des éliminatoires

Les éliminatoires du concours de Wilaya de mémorisation, de récitation du Saint Coran selon les règles du Tajwid et Tafsir (exégèse), organisé en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, ont débuté samedi, a-t-on appris auprès de la Direction des affaires religieuses et des wakfs de Mascara, initiatrice du concours. Ces épreuves se déroulent dans les mosquées centrales des 16 daïras de la wilaya, avec la participation de plus de 900 candidats âgés de 8 à 25 ans, issus des écoles d'enseignement coranique et des zaouïas de la région, a indiqué la même source. S'étalant sur deux jours, ce concours vise à évaluer les participants dans trois domaines : la mémorisation du Saint Coran, la maîtrise des règles du Tajwid ainsi que les connaissances liées à l'exégèse coranique.

Les épreuves sont encadrées par des jurys composés d'imams, d'enseignants des écoles coraniques et de cadres relevant du secteur des affaires religieuses. Les noms des cinq premiers lauréats de chaque daïra seront annoncés à la fin de la semaine prochaine.

Ces derniers accéderont à la phase finale du concours de wilaya de mémorisation, de récitation selon les règles du Tajwid et d'exégèse du Saint Coran, qui sera organisée prochainement à la mosquée-pôle "Imam Muslim" de la ville de Mascara, selon la même source. Le concours s'inscrit dans le cadre de la valorisation des efforts déployés par les écoles d'enseignement coranique et les zaouïas de la wilaya dans l'apprentissage et la transmission du Livre Saint. Il figure également parmi les activités religieuses et intellectuelles programmées en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif.

NÂAMA. JOURNÉE MÉDICO-CHIRURGICALE

84 interventions en ORL réalisées

Quatre-vingt-quatre (84) interventions chirurgicales spécialisées en oto-rhino-laryngologie (ORL) ont été réalisées dans le cadre d'une journée médico-chirurgicale organisée au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Kadri Mohamed" de Naâma, a indiqué samedi le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Ahmed Dranane. Le même responsable a précisé que cette opération, organisée vendredi en coordination avec l'Association nationale des Amis du malade, a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir son bon

déroulement. Les interventions ont été assurées par une équipe médicale spécialisée en chirurgie ORL, composée de praticiens bénévoles venus de la wilaya de Chlef, en collaboration avec les équipes médicales des EPH de Naâma et de Mécheria, ainsi que celles de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) "Frères Hamzaoui" de Naâma. Le chef de la délégation médicale bénévole, le professeur Djilali Ayad Khaled, a indiqué que cette journée était principalement destinée aux enfants malades issus de familles résidant dans les zones éloignées et les régions nomades des dif-

férentes communes de la wilaya. Les interventions réalisées ont notamment concerné l'ablation des amygdales et le traitement des affections sinusales. Par ailleurs, plus de 100 patients de différents âges ont bénéficié de consultations médicales spécialisées. A l'issue de ces consultations, plusieurs cas nécessitant une prise en charge chirurgicale ont été programmés pour des interventions au cours des prochains mois. Selon les organisateurs, ces actions, menées régulièrement dans les établissements de santé de la wilaya de Naâma en coordination avec l'Association nationale

des Amis du malade, contribuent à rapprocher les soins spécialisés des populations, notamment celles vivant dans les zones enclavées, en leur permettant d'accéder à des consultations et à des interventions chirurgicales spécialisées. Ces journées médico-chirurgicales représentent également une occasion de renforcer la formation continue et de favoriser l'échange d'expériences entre les professionnels médicaux et paramédicaux des établissements de santé de la wilaya, ont souligné les organisateurs.

MASCARA. DJS

Des excursions vers les plages au profit de 1.500 enfants

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Mascara a lancé, samedi, un programme d'excursions de loisirs vers les plages au profit de 1.500 enfants issus de différentes communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de cette direction. La première vague de ces sorties, organisée samedi depuis le pôle Djebbar Mohamed au chef-lieu de wilaya, a concerné 150 enfants qui ont pris la direction de la plage de la commu-

ne de Ténès (wilaya de Chlef), a précisé la même source. Ces excursions sont destinées aux enfants âgés de 8 à 14 ans, adhérents des établissements de jeunesse et issus notamment des zones rurales de la wilaya. Elles s'inscrivent dans le cadre du programme d'activités estivales élaboré par la DJS, en coordination avec la Ligue de wilaya des activités de plein air, de loisirs et d'échanges de jeunes, ainsi qu'avec les associations de wilaya "En-Nasr" et "Loisirs de

proximité". Jusqu'au début du mois de septembre prochain, les bénéficiaires effectueront des séjours au niveau des plages des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, où ils seront accueillis dans des centres de vacances et de loisirs relevant du ministère de la Jeunesse, pour des périodes allant de deux à trois jours, selon la même source. Ces séjours seront ponctués par un programme riche en activités artistiques, récréatives, culturelles, touristiques et spor-

tives, encadrées par les membres de la Ligue de wilaya des activités de plein air, les animateurs des associations partenaires ainsi que le personnel d'animation des centres de vacances et de loisirs.

La DJS a indiqué que l'inscription des enfants concernés a été effectuée via la plateforme numérique dédiée aux colonies de vacances, mise en place à cet effet par le secteur de la jeunesse et des sports.

BÉNI-ABBÈS. GRÂCE À DES PROJETS STRUCTURANTS

Vers une sécurisation définitive de l'AEP

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a affirmé samedi à Béni Abbès que les projets de transfert d'eau depuis la région d'El Zghamra vers le chef-lieu de la wilaya, ainsi que le renforcement de son alimentation en eau potable à partir du champ de captage de la commune de Tamtert, constituent des investissements stratégiques destinés à consolider la sécurité hydrique de la wilaya et à garantir, de manière durable, l'approvisionnement en eau potable.

Lors de l'inspection du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Béni Abbès à partir du champ de captage de Tamtert, dont les infrastructures s'étendent sur un linéaire de 30 km, le ministre a souligné que cette opération s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à améliorer le service public de l'eau, à renforcer les capacités de stockage et de transfert et à assurer une couverture durable des besoins de la population. Il a également



insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, de respecter les délais contractuels et de garantir la qualité des ouvrages réalisés. Le projet comprend deux volets principaux. Le premier prévoit la réalisation d'une conduite de transfert de 15 km, accompagnée d'une station de pompage et d'un réservoir d'une capacité de 2.000 m³. Le second consiste en une autre conduite de 15 km, équipée d'une station de pompage et d'un réservoir de 5.000 m³. A cette occasion, le ministre a pris connaissance d'un exposé technique sur l'état d'avancement des travaux et les différentes composantes du projet. Il a mis l'accent sur l'importance de sa mise en service dans les meilleurs délais, compte tenu de son rôle essentiel dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Béni Abbès. Selon le ministre, ce projet, combiné au transfert des eaux potables depuis la région d'El Zghamra, formera un dispositif intégré qui permettra, une fois achevé,

d'assurer définitivement l'alimentation en eau potable de la wilaya, de répondre aux attentes des habitants et de soutenir le développement local. Au cours de sa visite, M. Bouzegza s'est également rendu à la station d'épuration des eaux usées de Béni Abbès, dotée d'une capacité de traitement de 2.000 m³ par jour. Il s'est informé des différentes étapes du traitement des eaux usées et de leur contribution à l'amélioration du service d'assainissement. Il a insisté sur la nécessité d'assurer une exploitation optimale de cette infrastructure, de préserver la disponibilité de ses équipements grâce à une maintenance régulière et de valoriser les eaux traitées par leur réutilisation dans les usages autorisés, conformément à la politique nationale de gestion rationnelle des ressources en eau. La visite ministérielle a également porté sur le chantier de réalisation et d'équipement du siège de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Béni Abbès, un projet destiné à ren-

forcer les infrastructures administratives du secteur et à améliorer les conditions de travail, afin d'assurer un meilleur suivi et une gestion plus efficace des projets hydrauliques. Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya par l'inspection du projet de transfert d'eau potable depuis la région d'El Zghamra vers Béni Abbès. A cette occasion, il a rappelé l'importance du projet de transferts hydrauliques Sud-sud, considéré comme l'un des principaux projets stratégiques visant à renforcer la sécurité hydrique dans les régions du Sud du pays. S'étendant sur près de 1.300 kilomètres, de Béchar à Tindouf en passant par Béni Abbès, ce vaste projet permettra de renforcer l'interconnexion hydraulique entre les wilayas du Sud, de mobiliser des ressources en eau supplémentaires pour accompagner l'essor urbain et économique de la région et de garantir un approvisionnement durable en eau potable, a souligné le ministre.

DJELFA. SANTÉ

Réception prochaine du projet d'un hôpital de 60 lits à Had Sahary

La commune de Had Sahary (nord de Djelfa), sera prochainement dotée d'un hôpital de 60 lits, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction de la santé de la wilaya. La même source a précisé que ce projet, qui connaît un rythme de réalisation soutenu notamment après la fin des gros œuvres liés aux constructions et la réalisation des aménagements architecturaux intérieurs et extérieurs, entrera bientôt dans la phase d'équipement en matériel de qualité, afin de le mettre prochainement en service. Cette infrastructure sanitaire, réalisée dans le cadre du programme de développement complémentaire pour une enveloppe de 750 millions de DA, comprendra plusieurs services médicaux spécialisés, des salles de soins, un service de chirurgie générale ainsi qu'un service de gynécologie-obstétrique. Elle permettra ainsi de réduire les déplacements des habitants vers des hôpitaux éloignés. Afin d'assurer le bon déroulement du projet conformément au calendrier prévu, les autorités locales ont effectué, au cours de cette semaine, une visite d'inspection pour évaluer la qualité des travaux et le respect des délais contractuels de réalisation. Ce projet constitue une priorité en matière de développement pour la région, selon la même source.

SAÏDA. EN SOUTIEN AUX EFFORTS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Lancement d'une campagne de mobilisation des jeunes

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Saïda a lancé, samedi, une campagne de mobilisation des jeunes à travers la wilaya, en appui aux efforts de prévention et de lutte contre les incendies de forêt ainsi qu'aux opérations de secours, a-t-on appris auprès de cette direction. Cette initiative, lancée conformément aux orientations du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, vise à renforcer l'implication des jeunes dans les actions de prévention des feux de forêt et à promouvoir leur participation aux opérations d'intervention et de solidarité. La campagne mobilise les cadres du secteur de la jeunesse et des sports, les acteurs du mouvement associatif, les responsables des structures de jeunesse ainsi que des bénévoles, selon la même source. Au programme figurent notamment des actions de sensibilisation au profit des citoyens sur les mesures de prévention contre les incendies de forêt et sur l'importance de la préservation du patrimoine forestier. L'initiative prévoit également un accompagnement psychologique des personnes touchées par les incendies, assuré par la cellule d'écoute relevant du secteur, avec la participation de spécialistes et de responsables de jeunesse. Un volet opérationnel est également prévu à travers la constitution d'équipes de jeunes bénévoles chargées d'appuyer les interventions des services de la Protection civile et de la Conservation des forêts, tout en apportant un soutien aux personnes affectées par les incendies, en coordination avec les différentes institutions concernées. La DJS a souligné que cette campagne traduit l'esprit de solidarité et de responsabilité des jeunes, tout en consacrant leur contribution active au service de la collectivité à travers la mobilisation de leurs compétences dans des actions bénévoles visant à protéger les personnes, les biens et le patrimoine forestier.

SIDI BEL-ABBÈS. SECTEURS DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Plusieurs projets en cours de réalisation

Plusieurs projets de développement relevant des secteurs des Travaux publics ainsi que de la Jeunesse et des Sports sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Selon la cellule d'information et de communication de la wilaya, ces opérations concernent notamment le projet de dédoublement de la Route nationale (RN 13), destiné à améliorer la fluidité de la circulation routière et à accompagner la dynamique économique de la région. Elles portent également sur d'importants travaux d'aménagement, de réhabilitation et de modernisation de plusieurs infrastructures sportives, à l'image du complexe sportif "24-Février", de la salle omnisports, de la piscine semi-olympique ainsi que du stade "Frères Amarouche", qui doit accueillir les rencontres de l'USM Bel-Abbes, qui évolue dans le championnat inter-régions. Dans ce cadre,

le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a effectué jeudi une visite d'inspection sur plusieurs chantiers afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Lors de son déplacement sur le chantier du dédoublement de la RN 13, le wali a insisté sur la nécessité de mobiliser davantage de moyens humains et matériels afin d'accélérer le rythme des travaux, tout en veillant au strict respect des normes techniques et des exigences de qualité. Il a souligné l'importance stratégique de cet axe routier dans le renforcement du réseau de transport et l'amélioration des conditions de circulation dans la wilaya. Concernant le secteur de la Jeunesse et des Sports, la visite a porté sur les travaux de réhabilitation et de modernisation du complexe sportif "24-Février". A cette occasion, le chef de l'exécutif de wilaya a donné des instructions pour renforcer les équipes mobilisées sur le chantier et accélérer la cadence des travaux, tout en

garantissant leur conformité aux normes en vigueur. Le wali s'est également rendu sur le site du projet d'aménagement de la salle omnisports et de ses annexes, appelant à respecter les délais de livraison fixés à fin septembre prochain, afin de permettre à cette infrastructure d'accueillir les compétitions et manifestations sportives nationales dans de bonnes conditions. Il a, par ailleurs, suivi l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la piscine semi-olympique du complexe sportif, ordonnant l'achèvement de l'ensemble des opérations avant la fin de l'année en cours. La visite s'est achevée par une inspection du stade "Frères Amarouche" et de ses différentes installations. Le wali a instruit les responsables concernés de lancer immédiatement les travaux d'entretien de la pelouse et de finaliser les aménagements nécessaires en prévision de la prochaine saison footballistique.

S
F
E
O
R
S

L'ÉLITE DES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS

Mahrez et Mandi dans le "club des 12 ans"

En disputant leur douzième année sous le maillot de l'équipe nationale, Riyad Mahrez et Aïssa Mandi, qui viennent d'annoncer leur retraite internationale, ont rejoint un club particulièrement prestigieux de l'histoire du football algérien. Seuls onze joueurs avant eux avaient réussi à défendre les couleurs des Verts pendant plus de douze années, un exploit qui témoigne autant de leur talent que de leur remarquable longévité au plus haut niveau.

Rester international pendant plus d'une décennie ne relève pas uniquement du génie footballistique. Si le talent est indispensable pour intégrer la sélection, il ne garantit en rien une carrière aussi longue. La pérennité au sein des Verts repose sur un ensemble de qualités : discipline, professionnalisme, rigueur dans la préparation physique, capacité à maintenir un haut niveau de performance en club et adaptation permanente aux exigences du football moderne. Mahrez et



Mandi incarnent parfaitement cette constance. Depuis leurs débuts en sélection en 2014, les deux cadres ont traversé plusieurs générations de joueurs et se sont adaptés aux changements tactiques successifs. Ils ont également conservé la confiance de pas moins de huit sélectionneurs différents, une preuve supplémentaire de leur régularité et de leur importance au sein de l'équipe nationale. Cette stabilité est loin d'être une évidence. Au fil des décennies, de nombreux joueurs algériens, pourtant dotés d'immenses qualités techniques, ont vu leur aventure internationale écourtée par les blessures, un manque de discipline, une baisse de motivation ou encore une incapacité à évoluer avec les nouvelles exigences du football de haut niveau. La longévité en sélection est donc le résultat d'un engagement quotidien autant que d'un niveau sportif élevé. Dans ce classement historique, feu Djamel Menad demeure la référence avec une carrière internationale étalée sur 15 ans et deux mois, ponctuée de 79 sélections et 25 réalisations. Il devance la légende Rabah Madjer, resté 13 ans et demi en équipe nationale avec 86 apparitions et 28 buts. Derrière eux figurent notamment Ali Fergani, Bilal Dziri, Raïs M'Bolhi, Moussa Saïb, Mahieddine Meftah et Rafik Saïfi, tous auteurs de parcours exceptionnels sous le maillot algérien.

Avec plus de 120 sélections et 40 buts,

Riyad Mahrez s'impose déjà comme l'un des joueurs les plus influents de l'histoire des Fennecs. Son rôle de capitaine, son leadership et ses performances lors du sacre continental de 2019 ont largement contribué à bâtir son héritage. De son côté, Aïssa Mandi, fort de 123 sélections, s'est affirmé comme l'un des défenseurs les plus réguliers de sa génération, faisant preuve d'une remarquable constance quelles que soient les compétitions ou les entraîneurs.

Derrière ce groupe très restreint se trouvent plusieurs internationaux ayant frôlé le cap des douze années. Sofiane Feghouli, Adlène Guedioura, Islam Slimani, Lakhdar Belloumi, Abdelhafid Tasfaout. En revanche, des figures comme Yacine Brahimi, Baghdad Bounedjah, Hilal Soudani, Madjid Bougherra ou Rafik Halliche figurent parmi ceux qui ont porté les couleurs nationales durant plus de onze ans, confirmant eux aussi une fidélité remarquable.

L'entrée de Riyad Mahrez et d'Aïssa Mandi dans ce cercle d'élite rappelle qu'une grande carrière internationale ne se mesure pas uniquement aux trophées ou aux statistiques.

Elle se construit avant tout sur la durée, la régularité et la capacité à répondre présent, saison après saison, au service de l'équipe nationale.

Hakim S.

IL REVIENT SUR LA PÉRIODE DU MONDIAL

Zerrouki, l'aveu qui fait débat...

Ramiz Zerrouki se retrouve une nouvelle fois au centre des discussions en Algérie. Le milieu de terrain international a reconnu que son esprit n'était pas totalement concentré durant sa présence avec les Verts lors de la Coupe du monde 2026, une déclaration qui n'a pas manqué de susciter des réactions auprès des supporters algériens, déjà critiques à son égard ces dernières années.

Présent dans le groupe de l'équipe nationale durant le dernier Mondial, Zerrouki a bénéficié de plusieurs opportunités pour s'exprimer sur le terrain. Cependant, ses prestations n'ont pas convaincu. L'ancien joueur du FC Twente a affiché des performances en dessous des attentes, alimentant une nouvelle vague de critiques à son encontre. Un scénario qui rappelle les périodes difficiles qu'il a déjà traversées sous le maillot des Verts, où son rendement a souvent été sujet à débat.

C'est dans le contexte de l'annonce de son retour au FC Twente que le joueur a livré une déclaration qui risque de laisser des traces. Le milieu algérien a officiellement retrouvé le club néerlandais, avec lequel il s'est engagé pour



les quatre prochaines saisons. Une décision qui marque un retour aux sources pour le joueur formé au centre de formation de l'Ajax Amsterdam, mais qui a également provoqué certaines interrogations concernant sa gestion de sa carrière.

Zerrouki a expliqué qu'il était resté en contact permanent avec les dirigeants de Twente, y compris durant sa participation à la Coupe du monde. « J'étais en communication constante avec la direction de Twente, même pendant ma présence au Mondial.

Les contacts entre nous n'ont jamais été complètement interrompus », a-t-il déclaré.

Cette révélation a placé le joueur dans une situation délicate auprès d'une partie du public algérien. Certains supporters estiment qu'un international engagé dans une compétition aussi importante devait avoir une concentration totale sur les objectifs sportifs de la sélection. D'autres relativisent cette démarche, rappelant que de nombreux joueurs professionnels règlent leur avenir en parallèle des grands rendez-vous internationaux,

notamment lors des périodes de mercato.

Le retour de Zerrouki à Twente intervient après une expérience mitigée au Feyenoord Rotterdam. Recruté pour franchir un nouveau palier dans sa carrière, le milieu de terrain n'a finalement passé qu'une seule saison au sein du club néerlandais. Incapable de s'imposer durablement dans l'effectif, il a quitté Feyenoord dans un contexte difficile, avec un temps de jeu limité et une place qui ne correspondait pas aux ambitions affichées lors de son arrivée. Le transfert vers Twente a été conclu pour un montant estimé à 2,5 millions d'euros. À 28 ans, Zerrouki espère désormais retrouver la confiance et la régularité qui avaient fait sa réputation lors de son premier passage au club. Son objectif sera également de reconquérir une place importante en équipe nationale, alors que la concurrence au milieu de terrain devient de plus en plus forte.

Entre choix de carrière, critiques sportives et attentes élevées du public algérien, Ramiz Zerrouki sait que la prochaine saison sera déterminante pour relancer une image quelque peu ternie ces derniers mois.

H. S.

LE PARADOXE DU FOOTBALL ALGÉRIEN

Un marché en pleine démesure

Le football algérien traverse une période pour le moins paradoxale. Alors que le niveau général du championnat est régulièrement remis en question, les montants déboursés pour recruter certains joueurs atteignent des niveaux rarement observés auparavant. Des footballeurs qui n'ont encore rien démontré sur la scène internationale, parfois même sans la moindre sélection en équipe nationale, se retrouvent au centre de négociations financières impressionnantes. Plus surprenant encore, certains sortent de saisons conclues par une relégation en deuxième division, sans que cela n'affecte leur cote sur le marché. Bien au contraire, leur valeur semble continuer à grimper.



consentir des efforts financiers considérables pour attirer des joueurs dont le potentiel reste pourtant largement à confirmer.

À cette concurrence s'ajoute un autre phénomène préoccupant : la surenchère entretenue par certains agents, intermédiaires et décideurs. Les rumeurs de transferts, les prétendus intérêts de plusieurs clubs et les négociations relayées sur les réseaux sociaux contribuent à créer une valeur artificielle. Dans ce contexte, la réputation finit parfois par peser davantage que les statistiques, et l'effet médiatique remplace l'analyse objective des performances. Le marché fonctionne alors selon une logique spéculative où chacun cherche à faire monter les enchères.

Pourtant, la Fédération algérienne de football (FAF) a tenté de freiner cette dérive en mettant en place plusieurs mesures destinées à assainir le marché, notamment le plafonnement des budgets des clubs et un contrôle plus rigoureux des dépenses. Ces initiatives traduisent une réelle volonté de limiter les excès financiers. Mais dans les faits, leurs effets restent limités. Les indemnités de transfert continuent d'augmenter, tout comme les exigences salariales des joueurs et de leurs représentants. Les mécanismes de régulation semblent se heurter à des pratiques qui contournent souvent l'esprit des réformes. Cette inflation révèle une autre réalité, plus inquiétante encore. Le football est devenu un secteur suffisamment rentable pour attirer des acteurs dont la motivation première n'est plus le développement sportif. Des investisseurs opportunistes, des intermédiaires peu concernés par la progression du championnat

et des personnes étrangères au milieu du football voient désormais dans ce marché une occasion de réaliser des profits rapides. L'intérêt économique tend alors à supplanter l'intérêt sportif, transformant les transferts en opérations financières davantage qu'en choix techniques.

Le paradoxe est d'autant plus frappant que le championnat algérien peine encore à produire des résultats convaincants sur la scène continentale et internationale. Les clubs éprouvent des difficultés à s'imposer durablement dans les compétitions africaines, tandis que peu de joueurs issus du championnat local réussissent à franchir le cap vers les grands championnats étrangers. En d'autres termes, la valeur financière des joueurs progresse beaucoup plus vite que leur valeur sportive réelle.

Au fond, le football algérien offre aujourd'hui l'image d'un marché déconnecté de ses propres réalités. L'un des championnats les plus modestes en termes de qualité et de rayonnement est paradoxalement devenu l'un des plus coûteux sur son marché des transferts. Cette contradiction devrait interpeller tous les acteurs du football national. Car si les prix continuent d'être dictés par la spéculation plutôt que par le mérite sportif, le risque est grand de fragiliser durablement les finances des clubs sans améliorer pour autant le niveau du championnat. Il est donc urgent de replacer la compétence, la formation et la performance au cœur des critères d'évaluation, afin que la valeur d'un joueur reflète enfin ce qu'il apporte réellement sur le terrain, et non ce que le marché décide de lui attribuer.

Hakim S.

QATAR

Bennacer en route vers Al-Gharafa

Le milieu de terrain international algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, est en passe de rejoindre Al-Gharafa (Div.1 qatarie de football), rapportent des médias italiens ce samedi. Le joueur algérien de 28 ans va résilier son contrat avec le club lombard, après avoir trouvé un accord verbal avec le club qatari, précise la même source. Bennacer était proche d'opter pour l'autre équipe qatarie d'Al-Shamal, où évolue l'attaquant et son coéquipier en sélection nationale, Baghdad Bounedjah, avant que le transfert n'échoue. L'ancien joueur d'Empoli rejoindra à Al-Gharafa le milieu offensif algérien, Yacine Brahimi.

Lors du précédent exercice, Bennacer a évolué sous les couleurs du Dinamo Zagreb (Div.1 croate), avec lequel il a disputé 19 rencontres toutes compétitions confondues, inscrivant un but et délivrant deux passes décisives. Toutefois, Bennacer a vu sa progression ralentie ces dernières années par des blessures récurrentes, qui ont limité son temps de jeu et affecté son rendement. Il n'avait pas été retenu dans la liste des 26 joueurs de l'équipe nationale, pour la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet).

YUCEF BELAÏLI DE RETOUR

AU MC ALGER

Un accord scellé sous conditions

Le Mouloudia d'Alger a annoncé ce samedi avoir trouvé un accord définitif avec l'international algérien Youcef Belaïli pour la saison 2026-2027. Si les aspects financiers et contractuels sont entièrement réglés, la signature officielle reste toutefois suspendue à la levée de la sanction de la FIFA par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) et à la réussite de la traditionnelle visite médicale.

Une réunion décisive s'est tenue entre le milieu offensif, son père, son agent et le manager général du MCA, Djamel Belmadi, permettant aux différentes parties de s'entendre sur toutes les modalités marquant le retour du joueur sous les couleurs du club algérois. Cet accord intervient juste après l'annonce de l'Espérance de Tunis (EST) qui a décidé de clore définitivement le dossier de son renouvellement. Après avoir épuisé toutes les étapes de négociations, cette décision marque la fin du troisième passage de Belaïli chez les Sang et Or, entamé en 2024 après ses précédents bails de 2012-2014 et 2018-2019.

Malgré la volonté commune de finaliser ce transfert, la direction du club de Ligue 1 Mobilis est contrainte de temporiser. Le communiqué souligne en effet qu'il est juridiquement impossible d'homologuer le contrat d'un joueur sous le coup d'une suspension internationale. Ignorer cette procédure légale exposerait le club de la capitale à de lourdes sanctions sportives et financières. En attendant le dénouement de cette procédure, le Mouloudia d'Alger a tenu à souhaiter la bienvenue à son ancien joueur tout en réaffirmant son strict attachement aux promesses conclues lors de la réunion. La balle est désormais dans le camp du Tribunal Arbitral du Sport, dont la décision permettra, en cas de verdict favorable, d'officialiser définitivement ce retour très attendu par les supporters Vert et Rouge.

H. S.

USM ALGER

Hamza Aït Ouamar signe son retour

L'USM Alger a officialisé ce samedi la nomination de son ancien joueur, Hamza Aït Ouamar, en tant que nouveau manager général. Un retour aux affaires pour l'ex-milieu de terrain de 39 ans, qui succède à Saïd Allik avec pour mission de consolider le projet sportif du club algérois.



à soutenir le projet sportif de l'USMA. »

UNE RICHE CARRIÈRE

SUR LES TERRAINS ALGÉRIENS

Avant d'enfiler le costume de dirigeant, Hamza Aït Ouamar a arpenté les pelouses du championnat national pendant de nom-

breuses années. L'ancien milieu de terrain a un CV bien garni, ayant notamment défendu les couleurs de l'USM Alger, mais aussi du CR Belouizdad et de l'ES Sétif. Il a définitivement raccroché les crampons en 2020 pour entamer le nouveau chapitre de sa carrière dans la gestion sportive.

CHAMPIONNAT LIBYEN

Fouad Bouali nouvel entraîneur d'Al-Akhdar SC

Le technicien algérien, Fouad Bouali, est devenu le nouvel entraîneur d'Al-Akhdar SC, a annoncé le club pensionnaire de la division 1 libyenne de football, samedi dans un communiqué. "Fort d'une expérience de plus de 25 ans, d'un palmarès qui a forgé sa réputation et de plusieurs expériences d'entraîneur en Algérie comme à l'étranger, le club a officiellement conclu un accord avec l'entraîneur algérien chevronné Fouad Bouali pour diriger l'équipe première", précise le club libyen dans son communiqué. Bouali (66 ans) a dirigé plusieurs clubs en Algérie et à l'étranger. Sa dernière expérience remonte à la saison dernière sur le banc de l'ASO Chief. "Nous souhaitons la bienvenue au chef de file de cette nouvelle étape ainsi qu'à son staff, et nous nous réjouissons d'écriture ensemble un nouveau chapitre placé sous le signe de l'ambition et des succès", conclut le club libyen, basé dans la ville d'El-Beïda. Al-Akhdar SC avait terminé à la deuxième place (groupe 1) lors du précédent exercice, parvenant à se qualifier pour la phase du titre.

CR TÉMOUCHENT

Le stage de Tikjda bouclé

Le

CR

Témouchent

a

achevé,

dimanche,

son premier

stage de préparation

au Centre national des regroupements

sportifs de Tikjda,

au terme de plusieurs jours de travail

intensif inscrits dans le cadre

de son programme de préparation

toutes les étapes de négociations,

cette décision marque la fin du troisième

passage de Belaïli chez les Sang et Or,

entamé en 2024 après ses précédents bails

de 2012-2014 et 2018-2019.

Malgré la volonté commune de finaliser

ce transfert, la direction du club de Ligue 1

Mobilis est contrainte de temporiser.

Le communiqué

souligne en effet qu'il est juridiquement

impossible d'homologuer le contrat

d'un joueur sous le coup d'une suspension

internationale. Ignorer cette

procédure légale exposerait le club

de la capitale à de lourdes sanctions

sportives et financières.

En attendant le dénouement de cette

procédure, le Mouloudia d'Alger a tenu

à souhaiter la bienvenue à son ancien

joueur tout en réaffirmant son strict

attachement aux promesses conclues

lors de la réunion. La balle est désormais

dans le camp du Tribunal Arbitral du Sport,

dont la décision permettra, en cas de verdict

favorable, d'officialiser définitivement

ce retour très attendu par les supporters

Vert et Rouge.

H. S.

IL PRÉFÈRE POURSUIVRE DANS LE CHAMPIONNAT SUISSE

Kendouci tourne le dos aux cadors algériens

Malgré l'intérêt prononcé de plusieurs cadors du championnat algérien, Ahmed Kendouci ne compte pas quitter le FC Lugano cet été. Selon les déclarations de son manager, le milieu de terrain international algérien a pris la décision de poursuivre son aventure en Suisse, privilégiant la continuité de son parcours euro-

péen malgré un exercice 2025-2026 compliqué.

Le représentant du joueur a révélé que son protégé avait reçu trois offres émanant de clubs de l'élite algérienne. Depuis plusieurs semaines, la presse spécialisée évoque notamment l'intérêt du MC Alger, du CR Belouizdad et de la JS Kabylie, tous désireux de s'at-

tacher les services de l'ancien joueur de l'ES Sétif. Le CRB aurait même transmis une offre officielle à Lugano afin de tenter de convaincre le club suisse de céder son milieu de terrain.

Toutefois, ces sollicitations n'ont pas modifié les plans de Kendouci. Toujours selon son manager, le joueur reste convaincu que

son avenir immédiat se trouve en Europe. Malgré un temps de jeu limité sous les couleurs de Lugano, l'international algérien souhaite s'imposer au sein de son club et retrouver progressivement son meilleur niveau.

Cette décision s'explique également par le contexte particulier de sa dernière saison. Arrivé en Suisse dans la foulée de son transfert en provenance de Ceramica Cleopatra, Kendouci a dû composer avec les séquelles d'une grave blessure contractée lors de son passage dans le championnat égyptien. Ce pépin physique a considérablement freiné son adaptation et l'a empêché d'enchaîner les rencontres, alors que son entraîneur attendait davantage de lui.

À 27 ans, le milieu de terrain estime néanmoins que l'Europe demeure le meilleur environnement pour relancer sa carrière. Son entourage affiche sa confiance quant à sa capacité à retrouver l'intégralité de ses moyens physiques et à gagner une place plus importante dans l'effectif luganais au cours de la nouvelle saison.

Si le MCA, le CRB et la JSK restent attentifs à l'évolution de son dossier, la tendance est donc claire : Ahmed Kendouci privilégie la stabilité et entend relever le défi suisse, avec l'ambition de retrouver son meilleur niveau et de conforter sa place en sélection nationale.

H. S.

FEYENOORD ROTTERDAM

Le Sporting Portugal passe à l'action pour Hadj Moussa

Après une saison éblouissante aux Pays-Bas sous les couleurs du Feyenoord Rotterdam, l'international algérien Anis Hadj Moussa attire les convoitises. Le Sporting Portugal a officiellement entamé des négociations pour s'attacher les services de l'ailier afin de pallier d'importants départs dans son secteur offensif.

Le club lisboète s'est officiellement positionné pour recruter l'international algérien Anis Hadj Moussa en cette période de mercato estival. Les performances exceptionnelles du joueur lors du

dernier exercice ont fait de lui la cible de plusieurs équipes européennes et arabes, mais c'est bien le Sporting CP qui semble aujourd'hui le plus déterminé.

Selon les informations dévoilées par le journaliste spécialiste du marché des transferts, Santi Aouna, la direction portugaise a érigé la signature de l'attaquant algérien en véritable priorité. Ce recrutement a pour but principal de compenser le départ du Portugais Francisco Trincão, qui vient de s'engager avec le club saoudien d'Al-Ahli. Les responsables du Sporting voient en l'ailier

de 24 ans le profil idéal, convaincus par ses grandes qualités techniques et son potentiel indéniable.

Les premiers contacts entre les différentes parties ont d'ores et déjà été établis pour discuter des contours de ce potentiel transfert. Bien que plusieurs clubs saoudiens suivent de très près le dossier avec des offres lucratives, Anis Hadj Moussa a clairement exprimé sa volonté de poursuivre son développement et son projet sportif en Europe. Ce choix de carrière offre ainsi un avantage considérable au club portu-

ASM ORAN

Onze recrues et huit cadres conservés pour viser l'accession

L'ASM Oran a donné, samedi soir, le coup d'envoi de sa préparation d'intersaison avec un effectif profondément remanié et une ambition clairement affichée : retrouver la Ligue 1 après dix longues saisons passées en Ligue 2. Pour atteindre cet objectif, la direction du club a procédé à un important renouvellement de son groupe en enregistrant, jusque-là, l'arrivée de onze nouvelles recrues, tout en conservant huit joueurs de l'effectif de la saison écoulée. Un choix assumé par l'entraîneur Driss Bentayeb, convaincu que cet équilibre entre continuité et renouvellement permettra à son équipe de franchir un cap. Arrivé en cours d'exercice la saison dernière, Bentayeb a rapidement redressé la situation de la formation oranaise. Sous sa conduite, l'ASMO est remontée aux avant-postes du classement, échouant de peu à décrocher une qualification pour les play-offs d'accession. Des résultats qui ont conduit les dirigeants à lui renouveler leur confiance pour la nouvelle saison. S'exprimant lors d'un point de presse organisé avant la première séance d'entraînement, le technicien n'a pas caché ses ambitions.

"Grâce au recrutement de joueurs confirmés et au maintien de huit éléments de bon niveau, nous aspirons à former une équipe compétitive capable de jouer les premiers rôles", a-t-il déclaré, estimant que les nouveaux renforts apporteront une réelle valeur ajoutée au groupe. De son côté, le président du club, Mehdi Brahimi, est revenu sur les raisons qui l'ont conduit à revenir sur sa décision de quitter ses fonctions, annoncée peu après la fin du précédent exercice. Il a expliqué avoir choisi de poursuivre sa mission "avec une conscience tranquille", après avoir constaté qu'aucun membre de l'assemblée générale ne s'était porté candidat pour lui succéder à la tête du club. Le premier responsable de l'ASMO a assuré que les erreurs commises par le passé ne se reproduiraient plus, tout en rappelant que les résultats obtenus la saison dernière avaient été globalement positifs malgré l'échec dans la course à l'accession. Il a réaffirmé que l'objectif du club restait inchangé : retrouver la Ligue 1 et redonner à l'ASM Oran la place qui a longtemps été la sienne parmi les grandes équipes du football national. Confiant dans le travail réalisé durant le mercato estival, Mehdi Brahimi a estimé que son équipe dispose désormais de "la meilleure formation de Ligue 2", grâce à des recrutements ciblés et de qualité. Une déclaration qui traduit les grandes ambitions nourries par le club oranais à l'aube d'une saison où seule l'accession semble pouvoir satisfaire les attentes des dirigeants et des supporters.

MC EL BAYADH

Un seul dossier de candidature enregistré pour la présidence du club

Un seul dossier de candidature a été enregistré pour la présidence du club amateur du MC El Bayadh, à l'issue de l'expiration du délai légal consacré au dépôt des candidatures, a annoncé samedi la commission chargée de recueillir les candidatures. Dans un communiqué, la commission a précisé que le seul candidat en lice est Amar Mansour, qui a également déposé une liste de membres devant composer le bureau dirigeant proposé, conformément aux procédures et règlements en vigueur. Cette liste comprend Cheriet

Baghdad, Selmi Réda, Khalfi Bouziane, Toumi Toufik, Moulahoum Mahmoud et Marhoum Oussama. La même source a indiqué que la date et le lieu de la tenue de l'assemblée générale électorale seront fixés et communiqués ultérieurement, dès l'obtention de l'autorisation d'organisation délivrée par les services compétents, conformément aux dispositions légales et réglementaires encadrant l'élection des instances dirigeantes des clubs sportifs. Cette étape intervient dans un contexte particulier pour le MC El Bayadh, relégué à l'issue

de la dernière saison sportive en Ligue 2 de football, après avoir évolué durant trois saisons consécutives parmi l'élite. Il s'agissait de la première participation du club à ce niveau depuis sa création, une expérience considérée comme historique dans le parcours du représentant du Sud-Ouest du pays. En cas de validation de la candidature d'Amar Mansour par l'assemblée générale électorale, la future direction devra relever plusieurs défis sportifs et organisationnels, notamment la reconstruction de l'effectif en prévision de la

prochaine saison. Cette mission s'annonce délicate après le départ de la majorité des joueurs ayant participé au précédent exercice, ainsi que la nécessité de désigner un nouveau staff technique chargé de conduire la prochaine étape. Les supporters du club espèrent que cette nouvelle phase permettra d'instaurer une stabilité administrative et de lancer un projet sportif à même de remettre le MCEB sur la voie des résultats positifs, avec l'ambition de retrouver rapidement sa place parmi les formations de Ligue 1.

JULIAN ALVAREZ DANS LE VISEUR

Arsenal a-t-il raison de songer à sacrifier Gyokeres ?

Arrivé en grande pompe l'été dernier, Viktor Gyokeres pourrait déjà faire ses valises.

Seulement un an après son transfert avoisinant les 70 millions d'euros, l'attaquant suédois serait utilisé par les dirigeants londoniens comme monnaie d'échange pour s'attacher les services de Julian Alvarez, actuellement à l'Atlético de Madrid. Une transaction colossale qui soulève de nombreuses interrogations quant à la stratégie des Gunners, pourtant récents vainqueurs de la Premier League. Un petit tour et puis s'en va ? Le destin de Viktor Gyokeres à Arsenal semble s'écrire en pointillés. Alors que l'attaquant suédois prépare activement la nouvelle saison du côté du Portugal, les rumeurs l'envoient avec insistance vers l'Atlético de Madrid. Le directeur sportif des Gunners, Andrea Berta, l'aurait en effet proposé au club espagnol afin de faciliter l'arrivée de l'argentin Julian Alvarez. Ce dernier coûterait tout de même la bagatelle de 100 millions d'euros supplémentaires aux champions d'Angleterre. Ce choix a de quoi laisser perplexe. Si la première saison de Gyokeres à Londres n'a pas atteint les sommets statistiques de son année exceptionnelle au Sporting (54 buts), son bilan reste plus qu'honorable. Avec 21 réalisations et 3 passes



décisives en 51 apparitions toutes compétitions confondues, il a grandement contribué à ramener le titre de champion d'Angleterre à l'Emirates Stadium, un sacre attendu depuis 22 ans. Malgré une finale de Ligue des champions perdue aux tirs au but face au PSG et une adaptation nécessaire au rythme de la Premier League, le Suédois n'a pas démerité. L'intérêt de Mikel Arteta pour Julian Alvarez s'explique toutefois par des considérations tactiques. L'Argentin, auteur de 20 buts et 9 passes décisives avec les Colchoberos cette saison, présente un profil plus mobile et impliqué dans le repli défensif. Ayant déjà évolué à Manchester City entre 2022 et 2024, il connaît parfaitement les exigences du championnat

anglais et semble taillé sur mesure pour le système de jeu de l'entraîneur espagnol. Néanmoins, le montage financier d'une telle opération pose question. Même si les finances d'Arsenal se portent bien, le club doit également gérer d'autres dossiers, comme le recrutement d'un défenseur ou la possible arrivée d'Ollie Watkins en cas de départ de Gabriel Jesus. De son côté, Viktor Gyokeres a récemment confié se sentir "très heureux à Arsenal" malgré l'intérêt de grands clubs, soulignant le bilan positif de sa première saison. Reste à savoir si l'ambition tactique des Gunners justifie de se séparer si vite d'un buteur qui méritait sans doute mieux que le rôle de monnaie d'échange.

ENTRE DÉSINTÉRÊT DES GRANDS CLUBS ET POLÉMIQUE

Rafael Leão piégé à l'AC Milan

Alors qu'il a publiquement exprimé son souhait de quitter l'AC Milan pour un autre grand championnat, Rafael Leão se retrouve dans une impasse retentissante. Buteur intermittent sous les ordres de Massimiliano Allegri et récemment au cœur d'une controverse liée à des propos misogynes, l'international portugais ne suscite plus l'intérêt d'aucun cador européen. Un terrible coup d'arrêt pour une trajectoire qui s'annonçait pourtant brillante.

Le ciel s'assombrit brutalement au-dessus de Rafael Leão. L'aîné de 27 ans, arrivé il y a sept ans en Lombardie en provenance du LOSC, espérait pourtant changer d'air cet été. Fin mai, sur la chaîne portugaise Sport TV, il affirmait avec assurance : « Je suis fier d'avoir

fait partie de l'histoire de l'AC Milan mais je veux ouvrir un nouveau chapitre. Je me sens prêt pour jouer dans un autre championnat ». Mais entre les ambitions affichées et la cruelle réalité du marché des transferts, le fossé est devenu béant.

Son bilan sportif lors de la dernière saison n'a pas plaidé en sa faveur. Sous la houlette de Massimiliano Allegri, le Portugais n'a inscrit que 10 buts et délivré 3 passes décisives en 31 rencontres. Un rendement jugé trop maigre pour séduire les écuries de Premier League ou le FC Barcelone, des destinations de rêve qu'il privilégiait. Si son passage milanais reste statistiquement honorable avec 80 buts en 289 apparitions et un Scudetto glané en 2022, son inconstan-

ce, son dilettantisme perçu sur le terrain et ses blessures à répétition ont fini par refroidir les recruteurs du continent.

À ce déclassement sportif s'ajoute une polémique extra-sportive dont le joueur se serait bien passé. En marge de la Coupe du monde, Leão a lourdement dérapé sur ses réseaux sociaux en publiant un message d'un sexisme décomplexé : « Les filles, la Coupe du monde est terminée. Vous pouvez arrêter de faire semblant de comprendre le football maintenant. » Une sortie désastreuse qui a durablement terni son image auprès d'éventuels prétendants, dans un milieu où la communication et le comportement public sont désormais scrutés à la loupe par les directions des grands clubs.

Conséquence directe de cette accumulation de faux pas : seuls deux clubs semblent aujourd'hui enclins à relancer le vainqueur de la Ligue des Nations 2025. Les géants turcs de Galatasaray et Fenerbahçe sont les uniques formations à avoir manifesté un intérêt concret. Ce dernier serait même prêt à lui offrir un salaire XXL d'environ 10 millions d'euros par an. Toutefois, il faudra encore convaincre l'AC Milan, qui réclame entre 60 et 70 millions d'euros pour libérer son joueur, sous contrat jusqu'en 2028. Loin des sommets qu'il pensait tutoyer, Rafael Leão paie au prix fort une certaine légèreté dans l'approche de son métier.

ITALIE

Le club de Côme interdit le jeu de tête pour ses moins de 10 ans

Le club de Côme, sociétaire de la Serie A (A) italienne de football, a décidé d'interdire le jeu aérien à ses joueurs de moins de dix ans, pour réduire les chocs à la tête et les risques de commotion. L'ancien défenseur central du Real Madrid, Raphaël Varane, membre du Conseil d'administration du club lombard, a participé à l'élaboration de ce plan. En 2024, le défenseur français avait évoqué dans le quotidien sportif "L'Equipe" les commotions cérébrales qu'il avait subies lors de sa carrière, appelant à une meilleure prise en charge et prévention. "J'ai déjà évoqué à plusieurs reprises la nécessité de prendre au sérieux les chocs à la tête dans le football et l'impératif absolu de protéger nos enfants", explique sur le site web de Côme le Français retraité depuis 2024 et un très bref passage dans le club. "Pour les jeunes joueurs, la meilleure approche repose sur des règles claires, un bon encadrement, une bonne compréhension et une culture où le bien-être et la sécurité passent avant tout. Cette démarche réduit les contacts inutiles pendant le plus jeune âge, lorsque le cerveau est encore en pleine croissance, puis enseigne correctement cette technique, étape par étape, avec le bon contrôle", poursuit l'ancien défenseur de Lens, du Real Madrid et Manchester United. Le programme mis en place comprend l'interdiction de têtes à l'entraînement et en match (les remises et corners étant faites ballon au sol) pour les moins de dix ans. Mêmes restrictions pour les moins de 11 ans, qui pourront être initiés au jeu de tête en fin de saison avec un ballon léger en caoutchouc, alors que les catégories d'âge supérieures seront progressivement familiarisées avec le jeu aérien, avec un nombre de têtes limité par séance, le tout en évitant des ballons trop gonflés. Face aux préoccupations croissantes liées aux conséquences du jeu aérien répété et aux commotions, certains pays et sports (rugby, football, handball etc.) ont mis en place des mesures. L'Angleterre, l'Ecosse, le pays de Galles et l'Irlande ont supprimé le jeu de tête lors des entraînements des équipes de moins de 12 ans. Ces dernières années, d'anciens joueurs professionnels et les familles de sept autres aujourd'hui décédés ont poursuivi en justice plusieurs instances dirigeantes du football britannique, qu'ils accusent d'avoir "toujours été parfaitement conscients" des risques de commotions et blessures cérébrales auxquelles étaient exposés les joueurs, sans pour autant avoir pris les mesures nécessaires.

MANCHESTER CITY

Khusanov prolonge jusqu'en 2031

Le jeune défenseur ouzbek de Manchester City, Abdulkodir Khusanov, a prolongé samedi son contrat de cinq saisons supplémentaires, jusqu'en 2031, a annoncé le club anglais. L'ancien Lensois, recruté par le géant britannique en janvier 2025 pour près de 40 millions d'euros, s'est imposé la saison dernière comme titulaire en défense centrale sous les ordres de Pep Guardiola. Cité dans le communiqué du club, le joueur de 22 ans se projette désormais vers "un nouveau défi à relever: impressionner Enzo Maresca", son nouvel entraîneur, et s'assurer une place dans son équipe. Révélé à Lens en 2023, Khusanov vient de disputer sa première Coupe du monde cet été avec l'Ouzbékistan, éliminé dès la phase de poules. Le directeur du football de Manchester City, Hugo Viana, s'est dit "impressionné" par la progression du jeune défenseur depuis son arrivée en Angleterre. "Il est en train de devenir un jeune homme brillant et un défenseur exceptionnel, mais nous savons que ce n'est que le début. Ses qualités physiques et techniques sont au plus haut niveau, il possède tous les atouts nécessaires pour devenir un défenseur central de classe mondiale", a-t-il déclaré. Khusanov est le deuxième joueur des Sky Blues à prolonger son contrat cet été, après le meneur de jeu anglais Phil Foden.

HÉROS DU MONDIAL

Le gardien cap-verdien Vozinha rejoint le championnat chilien

Le gardien cap-verdien Vozinha, l'un des héros du dernier Mondial de football, va s'engager avec Colo Colo, a annoncé vendredi le président du club chilien. "Vozinha va devenir un joueur de Colo Colo, il viendra au Chili dans les prochains jours, il passera les examens de rigueur et sera ensuite présenté, ici, au Stade Monumental", s'est félicité Anibal Mosa devant des journalistes, avant un match de championnat national. Vozinha a été l'une des principales attractions de la Coupe du monde, avec des performances héroïques du haut de ses 40 ans, notamment en groupes contre l'Espagne (0-0), victorieuse de la compétition. De son vrai nom Josimar José Evora Dias, il a mené une sélection cap-verdienne

ébouriffante jusqu'aux 16e de finales, où les Requins Bleus ont poussé les finalistes argentins en prolongations (3-2 a.p.). Passé par Chypre, la Slovaquie, la Moldavie ou encore l'Angola, Vozinha n'a signé son premier contrat professionnel qu'à 26 ans. Il doit arriver à Colo Colo en provenance du GD Chaves, en deuxième division portugaise. "Sportivement, il est en très bonne forme, c'est pour cela que nous le recrutons", a ajouté Anibal Mosa. Grâce à ses performances au Mondial, et bien aidé par un coup de projecteur du populaire influenceur brésilien Casimiro, Vozinha est devenu en quelques semaines une personnalité ultra-sui-vie, passant de 50.000 à près de 30 millions d'abonnés sur Instagram.

SUR FOND D'ALLÉGATIONS D'AGRESSIONS SEXUELLES

Le procureur de la CPI Karim Khan révoqué

La majorité des États membres de l'Assemblée de la Cour pénale internationale ont voté pour le limogeage de Karim Khan, le procureur de la CPI étant « accusé d'agressions sexuelles » et son avocat a pointé « une procédure politique ». La Russie et les États-Unis ont réagi à sa destitution.

Lors d'un vote à bulletin secret pendant une réunion exceptionnelle et à huis clos au siège de l'ONU à New York, le 24 juillet dernier, l'assemblée des 125 États membres de la Cour pénale internationale (CPI) a décidé de relever le procureur général Karim Khan de ses fonctions. Pour valider la décision, 63 votes étaient nécessaires. De fait, 82 États membres ont voté pour la fin du mandat du magistrat britannique de 56 ans, l'Assemblée l'accusant de « faute grave » et de « manquement grave aux devoirs de sa charge ». Les résultats du vote font aussi état de 13 pays favorables au maintien du procureur et de 15 abstentions. La destitution a été approuvée deux ans après que soient rendues publiques des accusations d'agressions sexuelles à l'encontre de Karim Khan. Selon Tayab Ali, le chef de l'équipe juridique du procureur de la CPI, un panel judiciaire avait déterminé « à l'unanimité » que les conclusions du Bureau des services de contrôle interne des Nations unies « n'établissaient pas de faute ou de manquement à ses obligations de la part de M. Khan dans le cadre juridique pertinent ». Il a indiqué dans ce contexte que les « graves conséquences » que la décision suscitait allaient bien au-delà du cas de Karim Khan, dans la mesure où l'indépendance de la CPI « repose sur la



PH: DR

protection de ses représentants élus contre toute destitution par des procédures politiques, procéduralement inéquitables ou incompatibles avec les conclusions d'organes judiciaires indépendants ».

« ESCALADE DES TENTATIVES », SELON L'ACCUSATRICE DU PROCUREUR ; ABSENCE DE PREUVES, SELON SON AVOCAT

Dans une récente interview sur CNN, l'accusatrice de Karim Khan, une jeune femme présentée comme une avocate originaire de Malaisie appelée Sarah, a parlé d'une « escalade des tentatives » d'attouchements sexuels, alléguant qu'il était « impossible qu'il y ait consentement quand il existe un tel déséquilibre de pouvoir. Ce que beaucoup de gens ne comprennent pas est que M. Khan n'était pas seulement mon patron, mais le patron de tout le monde ». Pour l'avocat du procureur de la CPI, celui-ci a été destitué « par un vote exécutif alors qu'il était sous sanctions et que la Cour subissait une immense pression politique », indiquant

que la décision de l'Assemblée ne tenait pas compte « des preuves ni des conclusions de la seule décision judiciaire rendue en la matière ». Karim Khan « n'a jamais eu la possibilité d'être entendu équitablement », a affirmé Tayab Ali, ajoutant que la décision avait été prise « au mépris des conclusions des juges indépendants qui ont examiné l'intégralité du dossier de preuve ». « Karim Khan va contester la légalité et l'équité de la décision par tous les mécanismes juridiques disponibles », a-t-il fait savoir. Après le vote, la CPI a annoncé que le bureau de Karim Khan serait désormais dirigé par les procureures adjointes Nazhat Shameen Khan et Mame Mandiaye Niang. La révocation de Karim Khan déclenche immédiatement un processus électoral pour nommer un nouveau procureur de la CPI, mais le vote n'est pas attendu avant l'année prochaine.

RÉACTION DE LA RUSSIE, ET DES ÉTATS-UNIS

La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a déclaré qu'elle ne voulait pas « entrer

dans les détails des perversions sexuelles » du procureur de la CPI. « Mais nous devons parler du fait qu'une structure quasi légale a émergé dans le monde, qui, par son existence même, détruit la notion de loi et d'ordre », a-t-elle asséné. Tommy Pigott, porte-parole de la diplomatie américaine, a écrit sur X le 24 juillet que « Karim Khan est un exemple emblématique d'une CPI corrompue et de l'abus de l'autorité qu'elle prétend détenir. C'est une bonne chose qu'il soit parti, mais il n'était qu'un rouage mineur dans cette institution irrémédiablement corrompue ». Pour rappel, Karim Khan a émis des mandats d'arrêt contre le Premier ministre de l'entité sioniste Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant son ex-ministre de la guerre génocidaire contre le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie Occupée, depuis 2024 et qui se poursuit à ce jour.

les deux mandats en question contre les deux sionistes précités ont attiré, pour rappel, les foudres de l'entité sioniste et des États-Unis et ont émis des sanctions à l'encontre de Karim Khan. **R. I.**

ALORS QUE LES FRANÇAIS PAIENT PLUS CHER À LA POMPE

TotalEnergies double ses bénéfices au second trimestre 2026, deux fois plus que l'an dernier

TotalEnergies a doublé son bénéfice net au deuxième trimestre 2026, atteignant 5,4 milliards de dollars grâce à la hausse des prix des hydrocarbures liée aux tensions au Moyen-Orient. Le groupe affiche 11,2 milliards de dollars de bénéfices sur le premier semestre, tout en étant au centre des débats sur sa fiscalité en France. Le groupe français TotalEnergies a annoncé, un bénéfice net de 5,4 milliards de dollars au deuxième trimestre 2026, soit deux fois plus qu'à la même période l'année précédente, où il s'élevait à 2,7 milliards de dollars. Cette forte progression s'explique notamment par la hausse des prix des hydrocarbures liée aux tensions et à la guerre au Moyen-Orient. Le PDG du groupe, Patrick Pouyanné, a indiqué que TotalEnergies avait bénéficié de son modèle intégré et de sa diversification pour enregistrer un résultat net ajusté de 6 milliards de dollars, un indicateur particulièrement suivi par les marchés financiers. Sur l'ensemble du premier semestre, le bénéfice

net atteint 11,2 milliards de dollars, en hausse de 73 % sur un an. Ces résultats interviennent dans un contexte international marqué par les incertitudes géopolitiques et les tensions sur les marchés de l'énergie. La hausse des cours du pétrole et du gaz a permis aux grands groupes énergétiques d'améliorer leurs performances financières, malgré les débats persistants sur leur rôle dans la transition énergétique.

TOTALENERGIES ACCUSÉ "DE NE PAS CONTRIBUER SUFFISAMMENT À L'IMPÔT NATIONAL" AU REGARD DE SES PROFITS MONDIAUX

En France, les résultats du groupe ont relancé les critiques sur sa fiscalité. TotalEnergies est régulièrement accusé de ne pas contribuer suffisamment à l'impôt national au regard de ses profits mondiaux. La porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, a toutefois défendu l'entreprise, affirmant qu'il fallait « refuser le Total Bashing ». Elle a

estimé que la présence d'un grand groupe énergétique français constituait « une chance » pour garantir l'approvisionnement du pays en carburants. TotalEnergies rappelle de son côté son poids économique international, affirmant verser en moyenne environ 25 milliards de dollars par an en impôts sur les sociétés et taxes à la production entre 2022 et 2025. Le groupe revendique un chiffre d'affaires annuel proche de 200 milliards de dollars. Pendant que TotalEnergies enregistre des bénéfices records, les consommateurs français restent confrontés à la hausse des prix de l'énergie. À la pompe, le prix de certains carburants a de nouveau dépassé le seuil symbolique des 2 euros par litre dans plusieurs stations, accentuant la pression sur le budget des ménages. Cette situation alimente les critiques sur le décalage entre les profits des grands groupes pétroliers et le coût supporté par les automobilistes, notamment dans un contexte d'inflation persistante. **R. I.**

L'AGRESSION AMÉRICAINE
CONTRE L'IRAN

Les stocks de missiles freinent les projets de Trump

La crainte d'une « réduction dangereuse » des stocks américains de missiles intercepteurs aurait éloigné la perspective d'une offensive de grande ampleur contre l'Iran. Alertée également sur les risques diplomatiques et économiques d'une telle escalade, l'administration Trump aurait choisi de suspendre ses projets. Le président des États-Unis, Donald Trump, aurait décidé de ne pas lancer une nouvelle phase d'escalade militaire contre l'Iran, alors qu'il envisageait encore récemment une opération d'une « ampleur inédite », rapporte le 25 juillet le New York Times (NYT). L'une des principales préoccupations concerne les réserves américaines de missiles intercepteurs Patriot ainsi que d'autres moyens de défense aérienne déployés au Moyen-Orient. D'après les responsables de l'administration, une extension des opérations militaires aurait pu affaiblir la protection des bases américaines présentes dans la région. Selon le quotidien américain, la question des stocks d'armement a été abordée lors d'une réunion réunissant Donald Trump, des membres du gouvernement et les plus hauts responsables militaires. Au cours de cette rencontre, le chef d'état-major des armées, le général Dan Caine, aurait expliqué qu'une reprise d'opérations militaires de grande envergure contre l'Iran restait possible, mais qu'elle risquerait d'entraîner une « diminution préoccupante » des réserves de missiles intercepteurs des États-Unis. Toujours selon le NYT, d'autres éléments ont également pesé dans la décision de Washington. Les autorités américaines redoutaient notamment une extension du conflit au Moyen-Orient, une dégradation des relations avec leurs alliés dans la région ainsi que des répercussions sur l'économie mondiale et les marchés de l'énergie. Quelques jours auparavant, le 23 juillet, Donald Trump avait pourtant évoqué la possibilité d'une nouvelle offensive majeure. Dans un entretien accordé à Axios, il avait déclaré qu'il envisageait une frappe massive, plus puissante que toutes les précédentes, tout en affirmant que les États-Unis étaient pleinement prêts à agir. Les tensions entre Washington et Téhéran restent néanmoins élevées. Les deux pays avaient signé un mémorandum d'entente à la mi-juin, mais les échanges de frappes ont rapidement repris. Les États-Unis ont justifié cette nouvelle série d'attaques par des frappes visant des navires commerciaux et des militaires américains en Jordanie, tandis que l'Iran a annoncé la fermeture du détroit d'Ormuz. **R. I.**

IRAN - SULTANAT D'OMAN

Des avancées dans les discussions sur le détroit d'Ormuz

L'Iran a annoncé dimanche avoir réalisé des avancées dans les discussions menées avec le Sultanat d'Oman sur la gestion du détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial du pétrole et du gaz, dont les deux pays contrôlent les rives.

Ces discussions interviennent après la reprise, le 7 juillet dernier, des attaques américaines contre l'Iran, visant à mettre fin au contrôle de Téhéran sur le détroit d'Ormuz, après une période d'accalmie favorisée par un memorandum d'entente conclu entre les deux parties en juin.

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a indiqué que plusieurs cycles de discussions techniques se sont tenus vendredi et samedi à Téhéran

PH: DR



entre les vice-ministres des Affaires étrangères d'Iran et d'Oman. Selon lui, les échanges ont porté sur les « principes communs et les mécanismes de mise en œuvre » destinés à garantir une navigation sûre dans le détroit d'Ormuz, dans le respect des droits souverains des deux États riverains. Qualifiant les discussions de « constructives », M. Baghaï a fait état de pro-

grès dans les négociations, précisant que les consultations techniques et politiques entre les deux pays se poursuivent.

« SI LES ATTAQUES AMÉRICAINES REPRENNENT, LA GUERRE VA S'ÉTENDRE ENCORE »

La guerre au Moyen-Orient va « s'étendre encore » si les États-Unis reprennent leurs bombardements contre l'Iran,

en pause depuis deux jours, a averti hier, l'armée iranienne. « Si les Américains se laissent à nouveau tromper par les sionistes ou s'alignent sur eux, et insistent pour continuer la guerre, particulièrement par des frappes aériennes, elle s'étendra géographiquement », a déclaré le porte-parole de l'armée, Mohammad Akraminia, cité par la télévision d'Etat.

R. I.

EN RAISON D'UN VIOLENT INCENDIE

Plus de 220.000 personnes évacuées dans le sud-ouest de la France

Plus de 220.000 personnes ont été évacuées dans le département de la Gironde, dans le sud-ouest de la France, alors qu'un violent incendie continue de se propager, ont annoncé dimanche les autorités locales. Dans un point de situation publié dimanche à 02H00, la préfecture de la Gironde a annoncé que 55.000 résidents de cinq communes situées aux abords de Bordeaux avaient été évacués samedi soir, ajoutant que plus de 220.000 personnes avaient été évacuées depuis le début de l'incendie. L'incendie massif qui s'est déclaré mardi a ravagé 42.000 hectares, selon une estimation de la préfecture de la Gironde à 04H00 du matin. Les feux ont également provoqué d'importantes perturbations dans les transports. La Société nationale des chemins de fer français (SNCF) a annoncé dimanche que le trafic

ferroviaire au sud de Bordeaux était suspendu jusqu'à nouvel ordre. Quelque 98.000 hectares ont déjà été détruits par les incendies de forêt en France depuis le début de 2026, établissant un record "historique" pour le pays, a déclaré samedi le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez.

« PRÈS DE 98.000 HECTARES BRÛLÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, UN RECORD HISTORIQUE »

Près de 98.000 hectares ont brûlé en France depuis le début de l'année 2026, un "record historique", a déclaré le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez. Laurent Nuñez a indiqué qu'un certain nombre d'incendies n'étaient toujours pas fixés sur le territoire national, notamment en Gironde (sud-ouest), dans les Landes (sud-ouest) et le Var (sud-est).

L'incendie en cours a entraîné des évacuations de grande ampleur dans le sud-ouest de la France. Selon M. Nuñez, 57.000 personnes ont été évacuées dans la nuit de vendredi en raison de la progression des incendies en Gironde, portant à 167.000 le nombre total de personnes évacuées dans le département. Vendredi, le président français Emmanuel Macron a annoncé que la France avait demandé l'activation du mécanisme de protection civile de l'Union européenne, alors que les incendies continuaient de se propager à travers le pays. Dans un message publié sur X, il a indiqué que la situation restait "sous très forte tension", en particulier en Gironde, ajoutant que la France pourrait compter rapidement sur le renfort de deux Canadair croates, de deux Air Tractor portugais ainsi que de deux hélicoptères lourds Black Hawk tchèque et slovaque.

R. I.

PROCÈS DU PRÉSIDENT VÉNÉZUÉLIEN NICOLAS MADURO Un tribunal américain fixe sa tenue à juin 2027

Le président vénézuélien Nicolas Maduro et son épouse Cilia Flores seront jugés à partir du 1er juin 2027, a décidé mercredi un juge américain. Le couple, qui a plaidé non coupable des accusations de trafic de drogue et d'infractions sur les armes à feu, a comparu pour la troisième fois devant un tribunal de New York après avoir été capturé lors d'un raid lancé début janvier par les troupes américaines. Lors de l'audience de mercredi, qui a duré 15 minutes, le juge Alvin Hellerstein a fixé une date pour le procès à la demande des avocats des deux parties. L'avocat de M. Maduro, Barry Pollack, a déclaré qu'il allait en premier lieu contester l'acte d'accusation en invoquant l'immunité souveraine du président. Si cette démarche aboutissait, M. Maduro n'aurait pas à subir de procédure judiciaire. Le 3 janvier, les forces américaines ont lancé une opération d'envergure contre le Venezuela et ont capturé M. Maduro et son épouse avant de les transférer à New York. Cette attaque a choqué la communauté internationale, suscitant une vague de condamnations et de vives inquiétudes à travers le monde. Lors de sa première comparution le 5 janvier, M. Maduro a plaidé non coupable de toutes les accusations portées contre lui par les États-Unis, y compris celle de trafic de drogue. Depuis sa capture à Caracas, le couple est détenu au Metropolitan Detention Center de Brooklyn, à New York.

R. I.

LE SG DE L'ONU GUTERRES À PARTIR DE DAMAS

« Le Golan est un territoire syrien »

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré, au cours de sa visite à Damas, que le plateau du Golan « est un territoire syrien », appelant l'occupant sioniste à cesser ses violations « inacceptables et répétées » de la souveraineté de la Syrie. Lors d'une conférence de presse, samedi à Damas, Guterres a souligné que le plateau du Golan, occupé par l'entité sioniste « est un territoire syrien », ajoutant que les violations commises par l'occupant sioniste sur ce territoire « sont inacceptables ». L'ONU se tient aux côtés de la Syrie en ce moment crucial et j'appelle la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour soutenir également le peuple syrien, a indiqué, par ailleurs, Guterres sur les réseaux sociaux.

R. I.

JUSQU'À FIN 2026

La Russie va prolonger l'interdiction d'exportation d'essence

La Russie va prolonger son interdiction d'exportation d'essence jusqu'à la fin de cette année afin de garantir un approvisionnement stable en carburant du marché intérieur, a annoncé samedi Alexandre Novak, le vice-Premier ministre russe. S'adressant aux journalistes dans la ville sibérienne d'Omsk, il a indiqué que cette décision a été prise lors d'une réunion opérationnelle du gouvernement et qu'elle s'appliquera aussi bien aux producteurs d'essence qu'aux entreprises ne produisant pas ce carburant. Le vice-Premier ministre a ajouté que l'interdiction d'exportation de diesel sera levée une fois que le marché intérieur se sera rétabli, permettant ainsi aux raffineries de pétrole d'éviter une offre excédentaire et une réduction de leurs capacités de production. La Russie a connu une pénurie de carburant à l'échelle nationale cet été en raison d'attaques contre ses infrastructures énergétiques dans le contexte du conflit avec l'Ukraine. Pour stabiliser le marché intérieur, le gouvernement russe a mis en place une série de mesures, notamment des restrictions temporaires sur les exportations d'essence et de diesel. L'interdiction d'exportation actuelle devait initialement prendre fin le 31 juillet

R. I.

POUR ABUS DE POSITION DOMINANTE

L'autorité chinoise de régulation des marchés inflige une amende de 5,2 milliards de yuans à Ctrip

L'Administration nationale de régulation des marchés de la Chine a annoncé avoir imposé des sanctions administratives à Ctrip, l'une des principales plateformes de voyage en ligne, pour abus de position dominante sur le marché, en violation de la loi anti-monopole du pays. Selon l'autorité chinoise de régulation des mar-

chés, la société a été condamnée à reverser 1,658 milliard de yuans (environ 244 millions de dollars) de profits illégaux et à payer une amende de 3,521 milliards de yuans, portant le montant total de la sanction à 5,179 milliards de yuans. L'administration a également exigé du groupe qu'il rembourse 122 millions de yuans indûment prélevés sur les

exploitants d'hôtels au titre des réservations d'hôtels, qu'il prenne des mesures correctives globales et qu'il rende publiques ces mesures. Trip.com, la plus grande plateforme chinoise de voyages en ligne, propose des services incluant la réservation d'hôtels, la billetterie de transport et des forfaits de vacances.

R. I.

**Recette
du jour****Poulet désossé
farci au four****Ingédients pour 4 personnes:**

- 1 poulet désossé
- 150 gr de viande de merguez
- sel
- poivre noir
- 1 cube de bouillon de poulet
- 2 feuilles de laurier
- 3 gousses d'ail avec la peau
- quelques Branches de thym
- quelques branches de romarin
- Pour badigeonner:
- 2 c. à soupe de beurre
- 2 c. à soupe d'huile d'olive extra vierge
- 1/2 c. à café de sel
- 1/4 c. à café de poivre noir
- 1 c. à café de coriandre en poudre
- 1 c. à café de paprika
- 1/2 c. à café de cumin en poudre
- 2 gousses d'ail râpé
- 1 c. à soupe de jus de citron

INSTRUCTIONS

Prendre le poulet désossé et placer le sur un planche à découper. Assaisonner avec un peu de sel du moulin et de poivre noir.

Vider entre 100 et 150 gr de merguez dans un saladier, le poids de la viande va dépendre de la taille du poulet.

Mélanger juste pour ne plus avoir la forme des merguez et remplir le poulet.

Ramasser la viande du poulet pour emprisonner la viande de merguez, et attacher avec la ficelle spéciale cuisson.

Assaisonner bien avec du sel et du poivre noir le rouler de l'extérieur

Mélanger ensemble, le beurre fondu et d'huile, le sel, le poivre noir, l'ail râpé, le paprika, le

cumin, le thym et/ ou herbes de Provence et le jus de citron

Brosser le poulet avec ce mélange. Placer au frais pour que le tout marine bien au moins 2 heures, laisser au delà de ça ne sera que meilleur.

Avant la cuisson retirer le poulet désossé farci du frais au moins 30 minutes.

Faire dissoudre un cube de bouillon de poulet dans un demi verre d'eau bouillante, et verser le dans le moule à gratin dans lequel on va faire la cuisson du poulet.

Ajouter dans le plat de cuisson 3 gousses d'ail écrasés avec leurs peaux, 2 feuilles de laurier, quelques branches de thym et de romarin.

Placer le poulet désossé dans le moule, et mettre dans le four. allumer le four à 160 °C. Tourner

le poulet sur l'autre côté après 30 minutes et arroser avec le jus de cuisson, faites cette opération chaque 30 minutes, il ne faut pas trop ouvrir le four pour ne pas que ça refroidisse et vous seriez obligé de prolonger le temps de cuisson. Compter 30 minutes de cuisson pour chaque demi kilo (500 g) de viande à 160°C et ajoutez 20 minutes de cuisson à 180 °C pour donner plus de dorure.

Pour mon poulet désossé farci qui pesait 1 kilo 600, j'ai fait une cuisson d'1 heure et 45 minutes à 160 °C et j'ai ajouté 20 minutes à 180°C pour donner de la couleur au poulet.

Retirer du four, couvrir avec un feuille de papier de cuisson et laisser reposer au moins 20 minutes avant de servir.

Gâteau du Jour**GÂTEAU MOELLEUX AU
CHOCOLAT AU LAIT ET
CAMEL****INGRÉDIENTS**

- 250 gramme(s) de pistoles de chocolat au lait
- 180 gramme(s) de beurre
- 3 oeuf(s)
- 180 gramme(s) de sucre
- 100 gramme(s) de crème fraîche épaisse
- 75 gramme(s) de poudre de noisettes
- 120 gramme(s) de farine
- 40 gramme(s) d'eau
- 150 gramme(s) de sucre
- 25 gramme(s) de beurre
- 2 gramme(s) de fleur de sel
- 150 gramme(s) de pistoles de chocolat au lait

Préparation :

1 Faites fondre les pistoles de chocolat au bain-marie avec le beurre.

2 Dans un cul-de-poule, battez au fouet les œufs avec le sucre. Ajoutez la crème fraîche épaisse.

3 incorporez la poudre de noisettes et la farine.

4 Préchauffez votre four à 170°C (th. 5-6) et placez votre moule Cubicube sur une plaque perforée.

5 Répartissez la pâte dans le moule et faites cuire pendant 35 minutes à 170°C (th. 5-6).

-Laissez refroidir et démoulez.

**Préparation de la ganache au
caramel**

- 150 gramme(s) de crème fraîche liquide



refroidir à 26°C.

3 Placez votre moule Cubicube propre sur une plaque perforée.

4 Versez 150 g de chocolat tempéré dans le moule puis étalez-le au pinceau en remontant bien sur les bords. Placez au frais pendant 15 minutes puis versez le caramel froid dedans. Posez le gâteau moelleux au chocolat dessus puis versez le reste de chocolat tempéré. Étalez-le au pinceau et laissez refroidir 1 heure au réfrigérateur avant de démouler.

Conseil du jour**Cil plus long**

On peut ainsi gagner jusqu'à 2mm en moins d'un mois, si ce n'est pas une bonne nouvelle ça ! Alors pour l'appliquer, rien de plus simple :

- A l'aide d'un coton tige déposer délicatement quelques gouttes d'huile de ricin sur vos cils supérieurs et inférieurs.

**Le
savez-
vous ?****Nos tips pour être en forme
PENDANT LE RAMADAN**

Je m'hydrate

JE MANGE
SAINEMENT

Je me repose

Je me
recentre sur
l'essentiel

JE
PRENDS
SOIN
DE MOI

Bon à savoir !

D'une texture infiniment légère, l'Huile de Figue de Barbarie n'en possède pas moins un taux record en acides gras essentiels. Mais ce qui la rend si exceptionnelle, c'est sa teneur en vitamine E et en delta 7 stigmastérol, composant très rare dans le monde végétal et puissant antioxydant.

Astuce du jour:

Si on veut une efficacité un peu moindre mais immédiate, on peut réaliser un mélange de quelques gouttes d'huile essentielle d'arbre à thé (Tea Tree) ou de lavande vraie dans 4 cuillères à soupe d'huile d'olive ou d'huile de coco. On laisse poser 10 minutes, on peigne et on rince.

**CITATION
DU JOUR**

« Plus tard il sera trop tard. Notre vie, c'est maintenant. »

Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNB Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

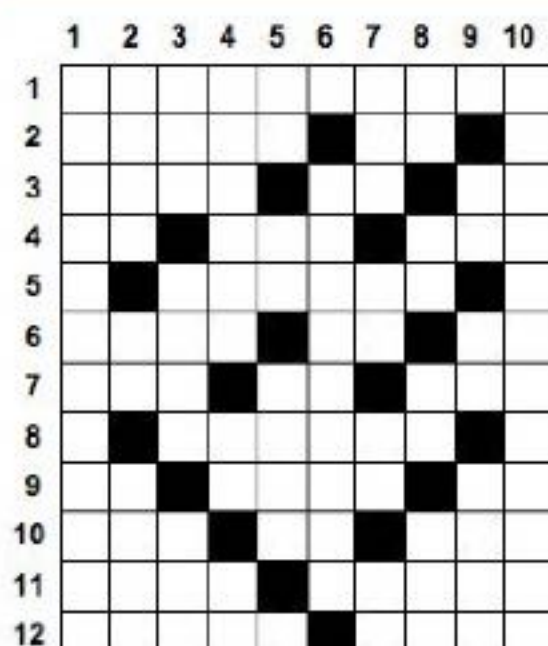
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



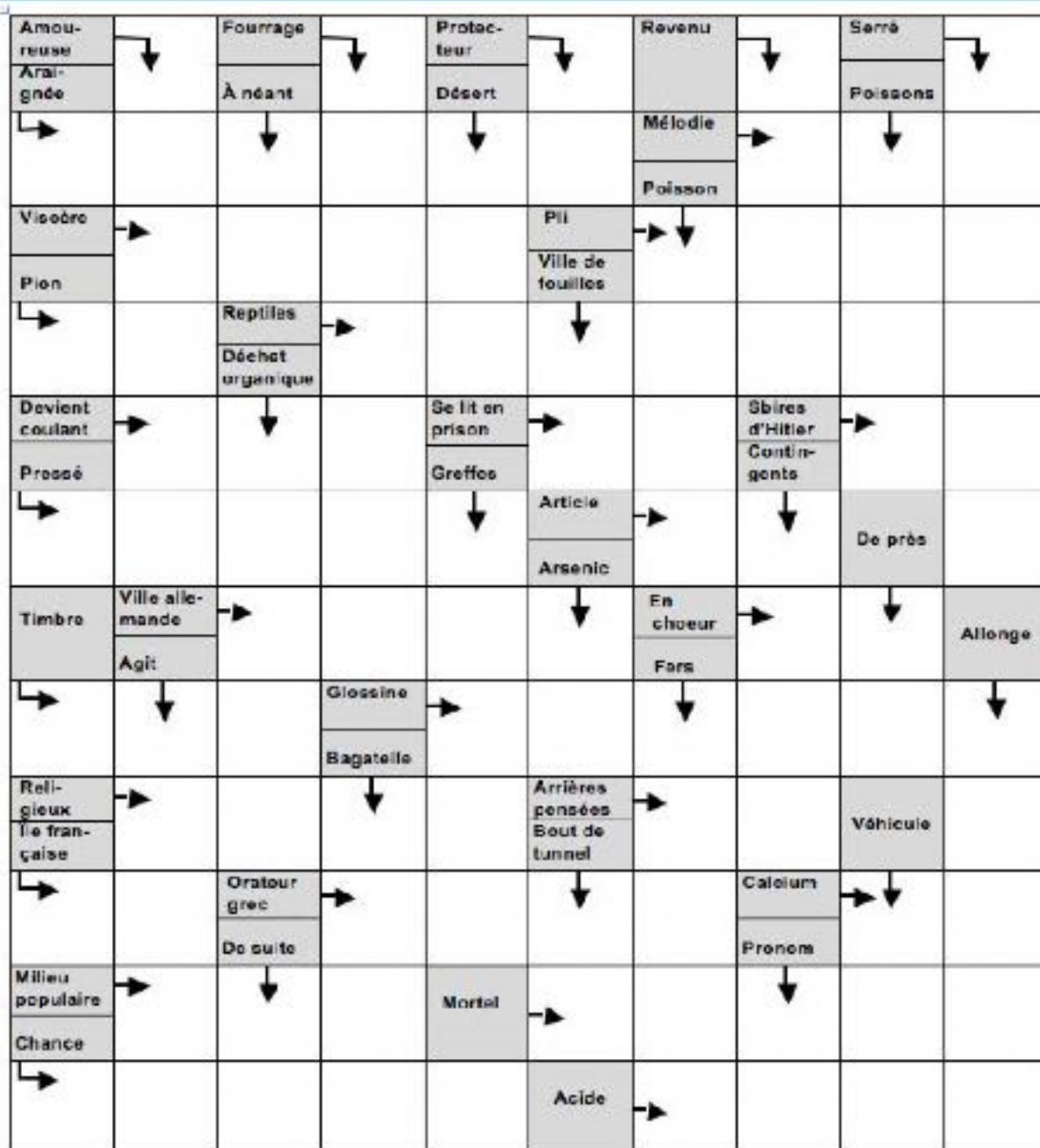
HORIZONTALLEMENT

1 - Conclusion d'un développement oratoire - 2 - Flux de moutons - Mesure chinoise - 3 - Courses de cycles - Nourriture de berger - Caché - 4 - Signe musical - Envoyé ad patres - Crible - 5 - Instruments chirurgicaux - 6 - Station de métro - Anonyme - Parole d'enfant - 7 - C'est mieux de le prendre pur - En place - Traîneau - 8 - Ouverte - 9 - À la mode - Glacé - Sur une borne - 10 - Sens donné à la vie - Carotté - Garçon d'écurie - 11 - Irlande - Formulée - 12 - Quantité de rondsins - Forme d'être.

VERTICALEMENT

1 - Avantages - 2 - Rivière de France - Paresseux -
Porte préjudice - 3 - Fait le hère - Vague - Époque - 4 -
Mouche - En chiffres - Erbium - 5 - De près - De
suite - Courbe - 6 - Spécialiste du vin - 7 - Après vous
- Indique le lieu - Réfléchi - Préfixe - 8 - Laisse rêveur
- Partisans d'Hitler - En bien - Drapé de la tête au
pied - 9 - Tantale - Drame nippon - Importune - 10 -
Écœurantes.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Action de couper la tête d'une personne (11 lettres)

E	E	D	E	R	V	E	I	L	E	S	N	E	D	E	V	E	B
E	G	L	L	A	V	E	H	C	D	N	U	O	R	E	T	O	E
N	T	A	U	D	R	O	N	T	I	A	R	T	R	S	U	N	T
L	O	N	L	E	C	U	S	U	R	E	O	B	U	L	I	O	D
L	A	I	E	E	M	T	E	V	A	N	E	J	E	A	N	R	D
E	E	R	S	R	R	E	R	E	T	R	A	T	G	D	U	I	E
D	S	H	V	I	M	O	U	T	I	A	E	G	R	O	A	P	I
R	I	A	L	E	V	E	P	U	O	R	C	E	S	R	A	R	T
U	A	I	E	E	F	E	E	T	U	O	D	I	E	E	E	I	R
O	I	E	T	U	I	L	E	L	U	O	J	U	N	T	S	S	O
L	N	T	R	S	S	R	E	N	E	C	S	O	I	I	I	E	S
N	E	E	U	S	I	E	E	L	A	H	C	N	A	N	S	T	E
O	N	F	O	I	O	M	T	N	E	V	E	I	H	U	S	E	R
L	R	F	T	T	J	T	E	L	O	V	T	F	E	B	A	I	E
E	O	E	O	A	T	E	T	R	E	P	I	E	O	N	O	D	P
R	M	I	R	E	R	U	P	T	E	R	R	A	L	R	I	N	O
F	D	R	E	R	E	I	F	E	R	I	A	L	A	A	C	S	D
I	E	O	T	E	L	R	U	O	E	T	N	O	H	N	G	E	U

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ALAIRE - ARRET -
ARTERE - ASSISE -
BOND - BONNET -
BOULET - CHEVAL -
CHALE - CROUPE -
DENSE - DIETE - DOUTE
- EFFET - EGALER -
EVENT - FIERE - FORCE -
FRELO - GAINE -
GALET - GEAI - HAIE -
HAINE - HONTE - IDIOT -
INOUI - ISSUE - JARRE -
JOULE - JUSTE - LARVE -
LIEVRE - LOURDE -
MERLE - MEULE -
MORNE - MOUT - NAVET
- NIAISE - NORD - OISIF -
OPERE - OURLET -
PERTE - PRIS - PURE -
RAID - RENTE - ROUND -
SCENE - SORTIE -
SOURD - TONDRE -
TOURTE - TRAIT - UNITE
- USINE - USURE -
VERBE - VISION -
VOLET.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Candélabre - 2. Répit - Rail - 3. Or - Aïre - Mu - 4. Ues - Renie - 5. Serré - Es - 6. Ts - Are - Est - 7. Im - Crête - 8. Liseron - Aï - 9. Las - lu - Frn - 10. Amulette - 11. N.B - Énée - Tr - 12. Test - Seule.

VERTICAL ELEMENT:

1. Croustillant - 2. Aérées -
lambe - 3. Np - Sr - Issu - 4. Dia-
Rame - Let - 5. Étirer - Rien -
6. Ré - Écoutes - 7. Arène - Rn -
Tee - 8. Ba - Isée - Fe - 9. Rime -
Star - TL - 10. Élu - Éteindre.

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALMENT:

Éristale - Ruée - Isée - Sel -
Méats - Uélé - N.S - Or - Erne -
Nu - Geal - Té - Fer - Iéna - Plerre
- Ca - Vissé - Tirs - Nos - Assis -
Menées - Os.

VERTICALEMENT :

VERTICALEMENT :
 Erreur - Épine - Iule - Grison -
 Usé - Lee - Esse - Téméraire - Na
 ! - Rien - As - Liane - Nets - Lests
 - Ta - Iso - Es - Né - Cris - Mie -
 Ru - Tassé.

MOTS MASQUÉS DULCINÉE

Arrestation du narcotraffiquant le plus recherché du Costa Rica



La police du Costa Rica a arrêté vendredi le narcotraffiquant le plus recherché du pays, Alejandro Arias Monge, alias "El Diablo", lors d'une opération qui a fait un mort et huit blessés, ont annoncé les autorités. "El Diablo" a été capturé vendredi matin à Rio Frio, dans la province d'Heredia (nord-est), a indiqué lors d'une conférence de presse le procureur général du Costa Rica, Carlos Diaz. M. Diaz a expliqué qu'Arias avait été arrêté dans une propriété rurale au cours d'une réunion avec des dirigeants d'autres organisations criminelles dont l'un d'eux, Roney Rios, a été tué lors de l'affrontement avec les forces de l'ordre, et un autre, Jonathan Pérez Méndez, alias "Tan", a été arrêté. Huit policiers ont été blessés au cours de l'opération, pendant laquelle environ 2.500 coups de feu ont été tirés, a-t-il précisé. Arias, Rios et Pérez étaient "les trois personnes les plus recherchées du pays", a déclaré le procureur, selon qui leurs organisations ont quelque 360 assassinats à leur actif. "El Diablo" était recherché depuis une dizaine d'années. Ces dernières années, le Costa Rica a cessé d'être le pays le plus sûr d'Amérique centrale en raison du narcotrafic. En 2025, il a enregistré un taux de 16,8 homicides pour 100.000 habitants.

Démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier à Oran, 5,5 kg de cocaïne saisis

Les services de la sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel organisé transfrontalier spécialisé dans le trafic de drogues dures, arrêtant quatre individus et saisissant 5,5 kg de cocaïne, a indiqué samedi un communiqué de la sûreté de wilaya. Cette opération, effectuée récemment par le Service régional de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest, s'inscrit dans le cadre des efforts des services spécialisés de la Sûreté nationale pour lutter contre le trafic de stupéfiants, précise-t-on. Selon la même source, l'intervention a été déclenchée suite à un travail de renseignement et d'in-



vestigations ayant permis d'identifier et de localiser deux membres du réseau. En coordination avec le parquet territo-

rialement compétent, les enquêteurs ont procédé à des perquisitions des domiciles des deux suspects, au cours desquelles ils ont saisi 4,5 kg de cocaïne dans le premier logement et 1 kg dans le second. Les policiers ont également saisi une somme de 2,4 millions de dinars, présentée comme le produit des activités criminelles du réseau. La poursuite des investigations a conduit à l'identification et à l'arrestation de deux autres complices. Une autre somme estimée à 2 millions de dinars, également issue des revenus du trafic selon les enquêteurs, a été récupérée. Les services de police ont en outre saisi six véhicules et deux motocyclettes utilisés par les membres du réseau dans leurs activités criminelles. Les quatre mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Arzew, conclut le communiqué.

Plus de 19.700 touristes cette saison à Illizi

Pas moins de 19.755 touristes étrangers et nationaux ont convergé, depuis le début de la saison touristique saharienne (octobre 2025 à avril 2026), vers la wilaya d'Illizi, a indiqué samedi la direction locale Tourisme et de l'Artisanat (DTA). Ce nombre d'affluents dans cette région, aux importantes potentialités naturelles, archéologiques et culturelles, est composé de 11.460 touristes nationaux et 8.295 étrangers de différentes nationalités, dont 7.292 ont rallié la région via des agences

touristiques et de voyages, alors qu'un nombre de plus de 1.000 touristes étrangers ont été hébergés, durant la même saison, par les structures d'accueil, hôtelières et auberges, a détaillé le DTA, Mohamed Ali Ouidane. L'on relève, à ce titre, que les agences de tourisme et de voyages établies dans la région ont accueilli, durant cette saison, 351 touristes étrangers, ayant rallié directement la région, en sus de 6.941 autres étrangers arrivés à Illizi via d'autres agences touristiques opérant dans d'autres wilayas

du pays, traduisant, ainsi, l'intérêt grandissant pour la wilaya d'Illizi. S'agissant de l'hébergement de ce flux touristique, le responsable a indiqué que plus de 12.463 touristes ont été accueillis par les structures d'accueil, dont 7.434 dans les établissements hôteliers et 5.029 dans les auberges, pour un total de 2.217 nuitées enregistrées cette saison au niveau des structures hôtelières.

M. Ouidane a expliqué que cette affluence confirme que la wilaya d'Illizi figure parmi les importantes destinations touristiques sahariennes du pays eu égard à ses atouts naturels, ses sites archéologiques et culturels, ses circuits féériques, appuyés des efforts conjugués par les agences touristiques et de voyages et les structures d'accueil pour assurer un séjour agréable aux touristes.

Près de 100.000 réfugiés sont rentrés en Afghanistan en un mois

Au total, 14.539 familles de réfugiés afghans, soit 97.277 personnes, sont retournées dans leur pays d'origine, l'Afghanistan, en provenance des pays voisins, au cours du mois dernier, a annoncé samedi le porte-parole adjoint du gouvernement afghan. Les rapatriés sont entrés en Afghanistan par la frontière d'Islam Qala dans la province occidentale d'Hérat, le point de passage de Torkham dans la province orientale de Nangarhar, Spin Boldak dans la province méridionale de Kandahar, Pul-e-Abresham dans la province occidentale de Nimroz et Bahramcha dans la province méridionale d'Helmand, a déclaré Hamdullah Fitrat. Toutes les familles de retour ont reçu une aide immédiate, comprenant de la nourriture, de l'eau potable, des services de santé et le transport gratuit vers leur destination, a ajouté le responsable. La majorité des anciens réfugiés sont revenus du Pakistan, a affirmé Fitrat. D'après les autorités afghanes, plus de 8 millions de réfugiés afghans sont retournés dans leur pays depuis août 2021.

Mer de Chine : 37 personnes secourues après la détresse d'un navire vietnamien

Un navire vietnamien a coulé après avoir rencontré des difficultés dans les eaux proches du récif de Yongshu, dans l'archipel des Nansha Qundao, en mer de Chine méridionale. Dimanche à 7h30, 37 personnes avaient été secourues, ont indiqué les autorités de la ville chinoise de Sansha. Toutes les personnes secourues sont des ressortissants vietnamiens à bord du navire en détresse "Khoi Nguyen 18". Au total, 62 personnes se trouvaient à bord. Samedi vers 18h23, le navire de sauvetage "Nanhai Jiu 115" du bureau de sauvetage de Nanhai du ministère chinois des Transports, avait repéré en mer ce qui semblait être un signal de détresse lancé par le navire en naufrage. Six navires chinois, un hélicoptère de sauvetage et un navire vietnamien mènent actuellement des opérations de recherche et de sauvetage sur les lieux. Selon les autorités de recherche et de sauvetage en mer de Sansha, le "Khoi Nguyen 18" est un navire immatriculé au Vietnam mesurant 69,9 mètres de long et 10,8 mètres de large, d'une jauge brute de 999. Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent.

Saisie de plus de 23.700 capsules de psychotropes à Mila

Les services de police de la wilaya de Mila ont saisi 23.760 capsules de psychotropes et arrêté une personne, indique samedi un communiqué des services de la Sûreté de wilaya. L'affaire a été traitée à la suite d'informations parvenues aux éléments de la brigade recherche et intervention du service de la police judiciaire relatives au transport par une personne et l'introduction dans la wilaya d'une quantité de psychotropes à bord d'un véhicule en provenance d'une des wilayas du Sud du pays en vue de l'écouler dans la wilaya, selon la même source. Un plan a été établi suite à cela permettant l'arrestation du suspect à l'entrée de la ville de Ferdjioua et, après la fouille du véhicule, une quantité de psychotropes de 23.760 capsules d'origine étrangère soigneusement cachées à son bord, a été découverte et saisie, selon le communiqué. L'enquête de cette affaire a conduit à la saisie d'une somme d'argent issue des revenus de ce trafic ainsi que le véhicule utilisé pour le transport de ces psychotropes. Au terme des procédures légales en vigueur, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Ferdjioua, a conclu le communiqué.

EXPRESS- HISTORIQUE

La Luciole et le Ver Luisant (6)



AUX POINGS
« Le plateau du Golan, occupé par l'entité sioniste est un territoire syrien. Les violations commises par l'occupant sioniste sur ce territoire sont inacceptables. L'ONU se tient aux côtés de la Syrie en ce moment crucial et appelle la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour soutenir également le peuple syrien »
Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 29 km/h
Humidité : 66%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 26 km/h
Humidité : 81%

Dohr : 12h55
Assar : 16h45
Maghreb : 20h02
Îcha : 21h35

Mardi 14
safar 1448
Sobh : 04h08
Chourouk : 05h51

POUR TENTER DE VENDRE LE PROJET MORT-NÉ
DU GAZODUC NIGÉRIA – MAROC - EUROPE

Le Makhzen fait la manche aux USA

Empêtré dans ses problèmes internes et une ébullition de la rue qui va crescendo, le Maroc de M6 tente de créer un épais nuage de fumée en prétendant pouvoir réaliser le projet de gazoduc Nigéria - Maroc Vers l'Europe, un projet qui est une violation caractérisée de l'intégrité territoriale du Sahara occidental, un projet qui est non viable selon de nombreux analystes en raison de son coût financier estimé à 26 milliards de dollars et politique puisqu'il traverse plus d'une dizaine de pays qui ne seraient pas prêts à accepter son passage sans en tirer des dividendes.

La machine du Makhzen tente de faire avaler la couleuvre aux sujets du roi alors que ce projet est bien trop coûteux, moins rentable à tous (pays de la CEDEAO) et même pour l'Europe avec les coûts de transport qui impacteraient le prix du gaz le faisant monter à un niveau qui dépasserait celui du GNL importé des USA par de nombreux européens. Contrairement au TSGP lancé conjointement par l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Pour faire vrai, le Maroc a entrepris des démarches auprès de la Banque d'import-export des États-Unis (Exim Bank) et de la Banque mondiale (BM) afin d'obtenir leur concours au financement du gazoduc Afrique-Atlantique (AAGP), ouvrage de 26 milliards de dollars destiné à acheminer le gaz ouest-africain vers le royaume et l'Europe. « Les perturbations infligées aux flux énergétiques du Moyen-Orient par le conflit iranien ayant accru la pertinence de cette liaison », indique Youssef Amrani, l'ambassadeur du Maroc aux États-Unis, cité par Bloomberg. Toute honte bue, le diplomate du Makhzen classe ce chimérique ouvrage parmi « les projets d'infrastructure les plus ambitieux actuellement préparés en Afrique », compte tenu de son coût, de son tracé transnational et de la coordination juridique, financière et énergétique qu'exige la participation de nombreux États. Le Maroc cherche désormais à convertir un projet conçu depuis une dizaine d'années en chantier financé, adossé à des engagements bancaires susceptibles de couvrir les études, les conduites terrestres et maritimes, les stations de com-



Ph : DF

pression et les raccordements nationaux. Une chimère destinée à faire taire la contestation de la rue qui peine à trouver une bouteille de gaz butane, dont le monopole est détenu par l'entreprise du Chef du gouvernement Aziz Akhennach. Cette gesticulation intervient au moment où le ministre d'État nigérian chargé des Ressources pétrolières et du Gaz, Ekperikpe Ekpo, a relancé le débat sur l'avenir des projets de connexion gazière en Afrique en affirmant clairement que l'Algérie constitue le partenaire principal du projet de gazoduc transsaharien (TSGP). Il a également réaffirmé l'engagement de son pays à poursuivre la réalisation de ce projet stratégique. Une fin de non-recevoir claire nette et précise adressée aux appels du pied du Makhzen qui a actionné certains médias marocains et français pour faire l'apologie et la promotion de ce projet qu'ils veulent présenter comme concurrent ou parallèle au TSGP lancé par l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Pris dans ses rêveries, le Maroc affirme que le parcours côtier du projet donnerait aux pays traversés un accès au gaz et placerait le royaume au croisement des ressources ouest-africaines, de son marché intérieur et des réseaux européens », rien que ça. Mieux encore sa presse affirme que l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) conduit le projet avec la Société nationale nigérienne du pétrole (NNPC). Les deux partenaires retiennent une capacité annuelle de 30 milliards de mètres cubes, dont la moitié alimenterait le Maroc et l'autre moitié l'Europe, soit 15 milliards de mètres cubes pour chacun des deux marchés. Le calendrier

présenté prévoit l'ouverture du chantier en 2028 et l'acheminement des premiers volumes en 2031, sous réserve de la conclusion des engagements financiers. Des chiffres et des statistiques démentis par des experts qui affirment que le projet est une pure élucubration à laquelle aucune banque n'accorderait du crédit.

Selon le ministre nigérian des hydrocarbures M. Ekperikpe Ekpo, le projet n'est pas une simple infrastructure technique : il est devenu un enjeu de souveraineté, de développement économique et de sécurité énergétique. « Il reflète également les rapports de force sur le continent ainsi que la capacité des États africains à mettre en œuvre de véritables infrastructures, plutôt qu'à se contenter de projets largement médiatisés mais peu avancés sur le terrain ». Ses propos balayent d'un revers de la main les incertitudes que certaines parties ont tenté d'entretenir ces derniers mois. Il a estimé que, « l'Algérie n'est pas un simple pays de transit potentiel, mais un acteur central dans l'architecture énergétique de l'Afrique de demain » voilà qui est bien dit et qui met dissipe l'épais nuage de mensonges que tente de créer le Makhzen destiné à faire croire aux sujets du roi des normalisateurs la fin de la crise de la « Botta de gaz ».

Slimane B.

SOLIDARITÉ NATIONALE

La rentrée sociale et scolaire en préparation

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, hier, une réunion de coordination regroupant les cadres de l'administration centrale du ministère, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes sectoriels, et à l'examen d'un ensemble de dossiers prioritaires, en tête desquels la préparation de la rentrée sociale et de la prochaine rentrée scolaire, selon un communiqué ministériel. Cette réunion vise à garantir la disponibilité des différentes structures et institutions, et d'assurer les meilleures conditions de prise en charge des catégories sociales ciblées, sachant qu'elle a planché sur le niveau d'avancement des préparatifs de la rentrée scolaire au profit des élèves aux besoins spécifiques, souligne le communiqué.

Il a été aussi question, ajoute la même source, de constater l'état de préparation des différents établissements et structures relevant du secteur pour les accueillir, et de suivre l'avancement des opérations d'acquisition des moyens et équipements pédagogiques et éducatifs adaptés, afin de répondre à la spécificité des différents types de handicap.

La réunion a également, poursuit-on, porté sur l'état d'avancement des préparatifs relatifs au programme des cartables scolaires. Notamment, les dispositions organisationnelles et logistiques liées à l'acquisition des cartables scolaires ont été examinées, afin de garantir l'accompagnement des familles à revenu limité et d'alléger leurs charges sociales. En ce qui concerne la préparation de la rentrée scolaire pour les enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, la ministre a insisté sur « la nécessité de finaliser toutes les procédures organisationnelles, pédagogiques et administratives, afin de garantir le lancement de la saison scolaire dans les meilleures conditions, particulièrement au niveau des quatre centres spécialisés inaugurés à Tébessa, Béchar, Oran et Tipaza », rapporte le communiqué.

R. N.

APN

L'ordre du jour de la séance d'ouverture de la 10e législature arrêté

Le bureau provisoire de l'Assemblée populaire nationale a tenu, hier, une réunion pour arrêter l'ordre du jour de la séance d'ouverture de la 10e législature et débattre des procédures de formation de la Commission de validation de la qualité de membre, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. La réunion, présidée par le plus âgé des candidats élus, assisté des plus jeunes candidats élus, s'est déroulée en présence des représentants des partis politiques et du représentant des indépendants vainqueurs aux dernières législatives, « remplissant la condition de constitution de groupes parlementaires », précise la même source. Cette réunion a été tenue pour arrêter « l'ordre du jour de la séance d'ouverture de la 10e législature et de débattre des procédures de formation de la Commission de validation de la qualité de membre », conclut le communiqué.

R. N.

SOUS-RIRE

Protection civile
Plus de 140 incendies totalement maîtrisés en 48 h

